

SECONDE SUITE
DES
CONSIDÉRATIONS
SUR
QUELQUES PARTIES
DU
M É C H A N I S M E
DES SOCIÉTÉS.

Par le MARQUIS DE CASAUX,

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES, ET DE
CELLE D'AGRICULTURE DE FLORENCE.

*If Men would be content to graft upon Nature, and assist her
operations, what mighty effects might we expect!*

SPECTATOR.

Si les Hommes vouloient se borner à greffer sur la Nature,
& aider ses opérations, quels puissans effets nous pour-
rions en attendre!

LE SPECTATEUR.

A L O N D R E S,

De l'Imprimerie de T. Spilsbury, Snow-hill.

Se trouve chez P. ELMSLEY, dans le Strand.

M.DCC.LXXXVII.



T A B L E

D E S M A T I È R E S.

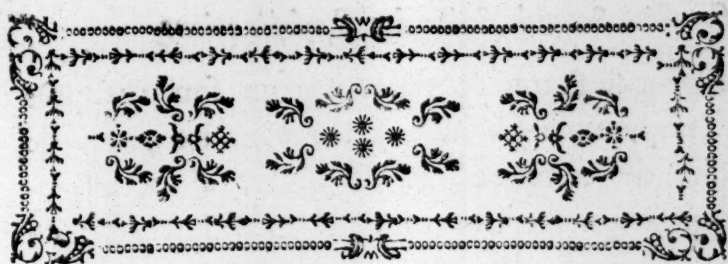
	Page
<i>R</i> ÉFLEXIONS sur diverses Critiques des Considérations sur quelques Parties du Mécanisme des Sociétés	1
Principe, Plan, raison de la Méthode, Objet Et Esquisse du Mécanisme des Sociétés	2
Il n'est point de classe, il n'est point d'indi- vidu dans un État, qui ne retire exacte- ment du degré de luxe qui s'y est introduit tout le contingent dû à sa position : c'est au mécanisme qui embrasse Et lie toutes les opérations sociales qu'il doit cet avantage si c'en est un, ou ce malheur si l'on veut le regarder comme tel	77
Effets de la disproportion prétendue révoltante entre le nombre des capitalistes Et celui des travailleurs que les capitaux enchaînent à l'ouvrage pour servir au luxe de ces bien- heureux privilégiés	89
Singulière propriété de l'Argent	96

TABLE DES MATIÈRES.

<i>Autre Singularité</i>	99
<i>Vertu aussi singulière dans l'objet où on l'au- roit le moins soupçonnée</i>	102
<i>Autre singularité, mais relative à la France</i>	109
<i>Conséquences peu méditées de cette augmenta- tion de 100 à 150 dans le revenu général de la France</i>	115
<i>Justification d'une Méthode inusitée. Ré- flexions ultérieures sur la règle de M. de Broglie</i>	128
<i>Réflexions sur la différence du prix des jour- nées du travailleur en Angleterre & en France; grand sujet de consolation pour les antagonistes du luxe en France, grand sujet de complainte pour les antagonistes du luxe en Angleterre</i>	136
<i>Note, pour la première partie de laquelle l'Auteur demande grace, parce qu'elle l'intéresse seul</i>	150

E R R A T U M.

Page 4, ligne 13, au lieu de le 15 Janvier suivant, lisez
le 3 Janvier suivant.



SECONDE SUITE DES
CONSIDÉRATIONS
SUR DIFFÉRENTES PARTIES
DU MÉCHANISME
DES SOCIÉTÉS.

RÉFLEXIONS

*Sur diverses Critiques des CONSIDÉRATIONS SUR
QUELQUES PARTIES DU MÉCHANISME DES
SOCIÉTÉS.*

LORSQUE le résultat de longues méditations, auxquelles on s'est livré sans aucun intérêt pour une vérité plutôt que pour une autre, se trouve contraire aux opinions universellement établies, celui que de pareilles méditations ont conduit à penser autrement que tout le reste du monde,

B

ne peut se flatter de n'être pas un fou, qu'après qu'un homme généralement reconnu capable de voir, de comparer, & de juger, a successivement acquiescé à tous les points qui servent de base à la nouvelle théorie ; ne témoigne ensuite de surprise que lorsqu'il vient à découvrir une liaison naturelle & nécessaire entre des objets réputés indépendans les uns des autres ; n'hésite qu'en observant la multitude & l'importance des conséquences qui résultent de cette liaison non soupçonnée ; & ne refuse enfin de prononcer, que parce qu'il prétend n'avoir pas assez de lumières pour tout saisir. Ce ne fut qu'après cette épreuve que je me flattai de n'avoir pas rêvé pendant bien des années ; mais cette épreuve me suffit, & je donnai mon manuscrit à l'imprimeur.

Je devois au Prince que le dernier traité de paix m'avoit assigné, l'hommage d'une idée simple, mais féconde & analogue aux circonstances prétendues fâcheuses où se trouvoit ma nouvelle patrie : j'envoyai trois exemplaires de mon ouvrage à Milord *Sydney*, avec prières d'en présenter un à Sa Majesté, & un autre à Son Altesse M^{re} le Prince de *Galles*. Je ne fais, s'ils sont parvenus à leur destination ; mais j'ai fait ce que j'ai cru devoir faire ; & la pureté de l'intention est toujours un garant de l'indulgence

des Princes équitables. Mylord Sydney dut aussi ne point présenter mon ouvrage, s'il le crut indigne de l'honneur que je sollicitois : le silence de sa Seigneurie après deux lettres que je lui avois écrites, ne me laissa pas le moindre doute sur son opinion ; mais j'avoue qu'il n'altéra point la mienne. Entraîné par la conviction irrésistible qu'on ne pouvoit avoir que de mauvaises raisons pour éluder ou empêcher l'examen d'une idée absolument nouvelle, dont la discussion pouvoit être utile à tous, & ne pouvoit nuire à qui que ce soit, je fis distribuer 150 exemplaires de mon ouvrage aux Ministres, à divers Membres du Parlement, aux Ambassadeurs, à plusieurs personnes de ma connoissance, & je dis au Libraire de le faire annoncer dans les papiers publics de l'*Angleterre* & d'ailleurs. S'il est d'autres rubriques pour donner cours à un ouvrage, certainement je les ignore, je ne les aurois pas négligées : le cas de l'utilité publique est du très-petit nombre de ceux où l'on ne doit rougir de rien.

Quelque temps après l'envoi de mon ouvrage, je reçus plusieurs lettres où l'on m'en parloit ; mais toutes étoient aussi peu décisives que l'opinion de celui que j'avois consulté avant de donner mon manuscrit à l'imprimeur ; & beau-

coup de ces lettres étoient parties d'une distance de quelques centaines de lieues les unes des autres ; la plus affirmative disoit : " *J'ai lu trois fois votre ouvrage avec bien de l'attention ; je ne sais encore que vous en dire : je serois moins circonspect si vous ne renversiez pas tant de choses.*"

Le *New Review*, du mois de Décembre 1785, fut le premier ouvrage périodique qui parla des *Considérations sur le Mécanisme des Sociétés* : l'extrait qu'il en donna est exact, mais ne contient pas un mot qui puisse prévenir le lecteur pour ou contre.

Le 15 de Janvier suivant, le *Courier de l'Europe* annonça mon ouvrage tel que je desirerois qu'il fût effectivement, tel qu'il eût été si mes talens eussent répondu à l'idée que j'avois conçue, tel qu'il deviendrait peut-être s'il étoit bien critiqué, mais non pas tel que je puis me flatter qu'il soit actuellement.

Le *Political Herald* (N° 2, Vol. II) n'avoit peut-être pas assez réfléchi sur mon ouvrage pour saisir les rapports de toutes ses parties ; mais il ne s'étoit pas entièrement mépris sur sa marche : s'il dit que je suis *un génie excentrique*, il ajoute " que je poursuis mon objet à ma

“ manière ; que sous une apparence de gaieté
“ & de plaisanterie je cache assez de pénétra-
“ tion, & un discernement délicat des principes
“ qui dirigent nos actions ; mais que j’aime
“ mieux m’introduire par stratagème dans la cita-
“ delle [de l’esprit humain], que de l’attaquer à
“ batterie découverte, ou l’emporter d’assaut.”

Tout mon stratagème (bon ou mauvais) consiste à conduire mon Lecteur du connu à l’inconnu, sans le prévenir du point où cette marche m’avoit conduit moi-même : à la vérité l’on peut alors être surpris de se trouver à ce point, douter même qu’on y soit, revenir sur ses pas pour examiner plus scrupuleusement toutes les sinuosités de la route ; mais je ne crois pas qu’en les examinant de nouveau, *l’on desire de reconnoître* qu’on avoit été mal conduit, à moins qu’on ne soit assez singulièrement organisé pour voir avec douleur que le plus grand avantage possible d’une nation quelconque, ne peut être que le produit de celui du monde entier,

Le même critique, après s’être déclaré pour mon opinion sur les remboursemens nationaux, & avoir confessé qu’il ne pouvoit se défendre d’estimer un homme assez courageux pour attaquer de front la phrénésie générale à cet égard,

ajoute, “ que l’impartialité dont il fait profes-
 “ sion comme critique l’oblige de convenir que
 “ plusieurs de mes idées lui paroissent extrava-
 “ gantes & paradoxes ; & qu’il semble que je
 “ suis, *non pas un peu*, sous l’influence du goût
 “ de la singularité ; mais qu’au reste, la hardiesse
 “ & l’invention caractérisent le haut génie, &
 “ qu’en mettant le mien sous le contrôle de la
 “ raison, soit de la mienne, soit de quelque autre,
 “ on pourroit en tirer quelque parti.”

Certainement il ne tenoit qu’à moi de prendre ces dernières lignes pour un sarcasme ; mais il étoit excellent. Je pris le parti d’écrire à l’Auteur pour le remercier du total de sa critique, dont je trouvai que l’amour-propre, même l’amour-propre d’un écrivain, devoit être satisfait : je ne le connoissois que par ses ouvrages. Il est mort : je ne suis pas un de ceux qui l’ont le moins regretté, quoique je ne l’aie jamais vu ; mais il avoit promis de me communiquer ses réflexions, & de raisonner avec moi : c’est une grace que je n’ai jusqu’ici reçue de personne, & je n’ai point à me reprocher de ne l’avoir pas sollicitée, mandiée.

Quelques mois après (Juillet 1786) le *Critical Review* dit : “ que l’économie politique con-

“ fidérée comme science est un sujet nouveau,
“ attrayant, plein d'intérêt, susceptible même
“ d'utilité, mais surchargé de prétendans dont
“ il a plus d'une fois été obligé *d'arracher le*
“ *masque* & de dévoiler la foiblesse. Ces
“ hommes si lestes à réformer se trouvent géné-
“ ralement parmi des gens d'esprit & de génie
“ qui s'imaginent avoir tout vu, tout saisi d'un
“ coup-d'œil : ils ne savent pas que c'est le
“ sujet qui exige le plus rigoureux examen ;
“ qu'il n'en est aucun où les sources de
“ l'erreur soient plus nombreuses, où les faits
“ soient établis avec moins de clarté ; pour ne
“ pas ajouter, que dans les circonstances où
“ l'expérience ne peut servir de guide, le spé-
“ culateur peut être égaré par son imagination,
“ & n'élever son édifice que sur les fondemens les
“ moins solides & les plus trompeurs : que ces
“ réflexions lui sont suggérées par la lecture des
“ *Considérations sur le Mécanisme des Sociétés.*
“ Quoiqu'on y découvre l'apparence du calcul
“ & l'air de la raison, l'ensemble est si excen-
“ trique quoique ingénieux, si imaginaire quoi-
“ que plein de feu, qu'il ne fait pas s'il lui est
“ jamais tombé dans les mains un ouvrage
“ dont il ait été plus embarrassé à donner une
“ juste idée. Opinions nouvelles, pensées bril-
“ lantes, c'est ce qu'on trouve à chaque page,

“ mais peu de terrain solide où reposer son
“ jugement.” Le critique croit donc “ n’avoir
“ rien de mieux à faire que d’abrégé l’analyse
“ de l’ouvrage” (c’est-à-dire la Préface de
l’Éditeur, qui n’a paru que dans la Traduction
Angloise), & convient “ { que cet abrégé n’ex-
“ pliquera qu’imparfaitement la nature de l’ou-
“ vrage.”

Je crois pénétrer d’où vient l’embarras du critique, & j’espère lui donner les moyens d’en sortir : j’observerai seulement ici, que les derniers mots que je viens de citer n’annoncent de sa part qu’un abrégé de la Préface de l’Éditeur, & non pas un examen de l’ouvrage ; j’en suis d’autant plus fâché, que j’ai vu d’excellentes critiques dans son journal ; je voudrois bien qu’il m’eût démasqué.

Après quelques réflexions qui tendent à établir l’impossibilité de connoître précisément la population d’un pays & sa richesse, le *Critical Review* passe à l’article des *Considérations* qui lui paroît le plus difficile à digérer : comment les épargnes qu’on peut faire sur les 8 malheureux sols par jour, que je présente comme la portion fraternelle de chaque individu en *Angleterre*, pourroient-elles être l’unique source de l’opulence, & l’unique moyen qu’on ait pour

s'y maintenir & pour l'augmenter? Ce seroit une *perspective désolante*, dit le critique.—Point si désolante, ce me semble, puisque sous *Guillaume & Marie* il n'y avoit, suivant l'évaluation de l'exact *M. King*, qu'environ 4 sols à dépenser par jour pour chacun des habitans du royaume, depuis le Prince jusqu'au dernier sujet. Or malgré 700 millions *sterling* environ, levés sur les Anglois depuis 90 ans, & dont près des $\frac{19}{20}$ ont été fondus en extravagances de guerre & de tout ce qui s'y rapporte; il se trouve aujourd'hui 8 sols par jour, au lieu de 4, à dépenser pour chacun; & les travailleurs qui ne recevoient que 8 sols par jour du tems de *Guillaume*, en reçoivent aujourd'hui 16. Voilà deux faits clairs & positifs, sur lesquels on peut bâtir sans trembler pour son édifice. Je dirai donc hardiment que les épargnes qu'on a faites sur 4 sols, ont suffi non-seulement pour subvenir à ces extravagantes profusions, mais encore pour doubler ce qu'on appelle le revenu national: cela est évident.—Il seroit donc très-possible qu'avec ces 8 sols qu'on a aujourd'hui à dépenser par jour en *Angleterre*, on y fît encore dans l'espace de 90 autres années pour 700 millions d'extravagances nationales si la fantaisie des guerres continuoit, & que le prix des journées du travailleur fût après ces 90 ans de 32 sols au lieu de

16 ; ce qui prouveroit démonstrativement que le revenu national feroit doublé, malgré les *extravagances NATIONALES*, & quoiqu'il n'y eût d'autre moyen pour effectuer ce petit miracle, que les épargnes qu'on peut faire sur ces 8 malheureux sols qui formoient la portion fraternelle de chaque individu dans le royaume de la Grande-Bretagne au mois de Janvier 1779.

Changez la position : supposez que chacun consomme régulièrement ses 8 sols par jour ;—il ne restera nécessairement rien à personne à la fin de l'année :—continuez pendant 90 ans, *sans faire la moindre extravagance nationale* ;—certainement à la fin des 90 ans vous ne ferez en état de donner que 16 sols par jour, par-tout où vous en donnez aujourd'hui 16, & vous ne ferez dans 90 ans qu'au même degré d'opulence où vous êtes aujourd'hui ; *mais vos 8 sols par tête auront suffi pour vous y maintenir.*

M'arrêtez-vous sur les 120 millions sterling de revenu que j'ai donnés à l'Angleterre, & sur les 9 millions d'habitans que j'y ai supposés pour leur distribuer fraternellement ces 120 millions de revenu à raison de 8 sols par tête, attendu que ce n'est-là *qu'une apparence de calcul* ? Soit : mais voici un argument qui a plus que *l'air de la raison.*

Quel que soit votre revenu, quel que soit le nombre de vos habitans, supposez que ce revenu fraternellement partagé donne à chacun 8 sols par jour ; imaginez-vous un autre moyen pour augmenter ce revenu, que de rogner les pitances, quelque minces qu'elles paroissent, & de former des rognures une augmentation de capital ?

M'arrêtez-vous maintenant sur cette fixation des 8 sols que j'ai pris pour base de tant de raisonnemens ? Soit ; mais observez qu'il ne peut y avoir que quelques fractions en plus ou en moins. D'ailleurs imaginez la somme qu'il vous plaira, soit au-dessous, soit au-dessus de mes 8 sols ; sera-t-il moins évident que si la somme à diviser est journellement & régulièrement consommée, il y aura une impossibilité physique que l'opulence nationale augmente ?

Je l'ai déjà dit, les nombres que je prens ne font que pour arrêter l'esprit sur un point donné ; chacun peut y substituer ceux qui lui paroîtront les plus commodes, ou les plus analogues à sa position. Je n'ai pas eu la modestie ni le patriotisme d'écrire pour l'*Angleterre* seule, quoique je sois aussi bon *Anglois* que qui que ce soit ; j'ai écrit pour le monde entier, URBI

ET ORBI. D'ailleurs je vois que depuis quelques mois, en *Angleterre* même, on me fait l'honneur de me copier, à la vérité *sans me nommer*, mais c'est dans un papier où l'on me nommoit en ridiculisant l'ouvrage qu'on copie, & qu'on appelloit *serpent empoisonné*, & *cheval de Troie* qui feroit *fatal*, si le *Ministre* n'étoit pas aussi *vigilant*, & si l'admoniteur n'eût pas crié *gare*, (*caveat*, prenez garde à vous). Voilà certainement un commencement de réhabilitation : l'on pourra bien finir par me nommer au moins sans épithète injurieuse ;—je puis donc continuer d'écrire. Au reste, quand je devrois être à jamais privé par-tout des honneurs de la citation, pourvu qu'on profite de mes idées, ou qu'elles en fassent naître de meilleures,—je crois que même dans le sein de Dieu on ne voit point sans intérêt ceux qui n'y sont pas encore, mais qu'il ne forma que pour les y recueillir : cette idée m'unit à tous les hommes qui existèrent, qui existent, & qui doivent exister—je continuerai d'écrire.

Le Critique est étonné de ma tranquillité, à l'aspect de *l'état alarmant de nos finances*.—Oh, je conviens de mon héroïsme à cet égard ; je n'ai pas même fait un mystère des raisons qui détruisent tout le merveilleux de mon intrépi-

dité : je n'ai pas encore, à la vérité, fait de tous les *Anglois* autant de héros sur le même point ; mais ils le feroient bientôt, si chacun d'eux vouloit faire dans sa maison l'expérience que je vais proposer, & en raisonner ensuite amicalement avec ses voisins ; cette expérience n'est rien de plus sublime, que de comparer les baux de sa terre en 1700 avec ceux de 1786. J'ose garantir qu'après l'expérience, l'homme le plus hypocondre de toute l'*Angleterre* fera aussi tranquille que moi sur la ruine si souvent prédite de sa nation ; & comment ne le feroit-il pas, lorsqu'on lui diroit :—*Le bail de ma terre en 1700 étoit de 30 (argent) ; il est aujourd'hui d'un plus que 60 (argent aussi) : or mes ancêtres ou prédécesseurs, propriétaires ainsi que moi, n'ont rien fait de plus à l'égard de cette terre que d'en augmenter le bail à chaque fois qu'ils en ont fait un nouveau. Ne trouvez-vous pas, Monsieur l'hypocondre, la même gradation dans le taux de vos fermes ?—Et si vous avez jetté quelque argent de plus que moi sur vos terres, ne trouvez-vous pas que la différence des loyers fait un peu plus que de payer l'intérêt de l'argent jetté & de l'augmentation des taxes ?—car il faut observer que les taxes se paient, grâces au Ciel, en argent, comme le loyer de nos terres. Il est vrai que la réponse que vous ne pouvez me refuser*

va détruire l'idée de la nécessité d'une banqueroute nationale, idée si précieuse aux hypocondres dans le mois de Novembre. Nous n'admettons plus qu'il faille dans un Ministre des prodiges de vigilance, d'intégrité, de talens, pour nous garantir de cette infamie ;—nous verrons que la nature fait toujours tout ce qui est nécessaire à la société, indépendamment & souvent malgré les Ministres ;—nous pourrions même conclure que la dette nationale ne porte que très-improprement le nom de dette, puisqu'elle n'a point diminué notre revenu malgré les frayeurs de nos pères ; frayeurs cependant très-pardonnables, puisqu'elles étoient fondées sur les opérations des plus grands calculateurs de France & d'Angleterre. Cette conclusion une fois tirée, je vous défie de vous refuser à celle de l'inutilité de rembourser une dette qui n'est que nominale ;—mais, direz-vous, (car un hypocondre a toujours quelque chose à dire) l'argent qu'on donnera pour faire & pour mettre en place cette statue promise au grand Ministre qui effectuera le remboursement tout inutile qu'il est . . . Eh bien ! Monsieur l'hypocondre, les frais de la statue & de l'inauguration seront-ils au-delà d'une goutte d'eau dans l'océan de notre prétendue dette ? La statue elle-même prouvera-t-elle autre chose à nos petits enfans que la folie du jour, & l'habileté ou l'ignorance de l'artiste qu'on aura payé pour la faire ?

Et le prix que l'artiste recevra ne sera-t-il pas à son égard un encouragement pour en faire une plus belle—& certainement plus méritée ?

On crie par-tout cependant ; & ce qui paroît étrange, c'est que par-tout on a raison de crier. Mais est-ce la faute de la nature, ou de ceux qui prétendirent avoir plus d'esprit qu'elle, & dédaignèrent de l'étudier ?—*That is the question*, voilà la question ; voilà le but de mon ouvrage ; voilà le centre où mes prétendus écarts sauront toujours me ramener.

Le Critique prétend “ qu'un article de mon
“ sujet que je n'ai point du tout entendu, c'est
“ que les richesses d'une nation commerçante
“ doivent s'estimer par la quantité du travail
“ qu'on y fait, en proportion du nombre des
“ travailleurs qu'on y occupe :—qu'ainsi donc
“ la paresse étant si naturelle à l'homme qu'il
“ ne peut être déterminé au travail que par la
“ peur de mourir de faim,—les richesses d'une
“ nation augmentent par un certain degré de
“ cherté dans les objets nécessaires à la vie, soit
“ que cette cherté soit occasionnée par les taxes,
“ ou par une augmentation de population.”

C'est exactement l'idée de M. *David Hume*, qui prétend que les taxes excitent l'industrie en

forçant le travailleur, qui ne veut rien perdre, de faire plus de travail sans demander plus d'argent. C'étoit aussi l'idée favorite des maltôtiers en France, lorsqu'ils disoient que *plus on charge le peuple, mieux il marche*. J'avoue que je n'entends point du tout cette partie de mon sujet, puisque j'ai dit formellement, (page 237 des *Considérations*) qu'il faut au contraire augmenter le prix du travail, à mesure que les taxes augmentent le prix de ses produits, ET QUE CELA SUFFIT POUR QUE LE FARDEAU DES TAXES SOIT ÉVIDEMMENT NUL. Je ferai plus; car je prouverai à la fin de cette *seconde Suite*, QUE C'EST LE SEUL MOYEN D'ANNULER LE FARDEAU DES TAXES; & cependant voilà encore un terrible paradoxe.

Le critique se trompe lorsqu'il prétend que j'ai dit, " qu'il eût été plus préjudiciable à
" l'État, de soutenir la guerre sans le secours
" des taxes, que de taxer comme on a fait
" pour la soutenir."

J'ai dit que les taxes imposées pour soutenir la guerre ont moins haussé le prix de tout, que n'auroient fait 60 millions sterling qui seroient descendus miraculeusement dans l'Échiquier, pour payer par cette addition à la monnoie circulante les dépenses de la dernière guerre, qui n'ont été payées
que

que par l'emprunt de capitaux existans sans miracle dans la nation. Le Critique doit en convenir, ou expliquer comment 60 millions sterling, ajoutés à la circulation d'un pays où 25 millions tout au plus sont reconnus suffisans pour cette circulation, ne tripleroient pas en peu de tems le prix de tout, *s'il étoit possible de les retenir dans le pays, ces 60 millions ;—Et s'ils en sortoient, comment empêcheroit-on l'ennemi d'en profiter ?—*Or les taxes imposées pour soutenir la dernière guerre n'auroient peut-être pas augmenté le prix de tout d'un quinzième, *sans le bénéfice du monopole* qui se contente rarement d'aussi peu.

Enfin le Critique transcrit neuf questions présentées dans la Préface de l'Éditeur, comme autant de problèmes à résoudre, ou si l'on veut, comme autant de tours de gibecière à expliquer, (car en vérité j'ai bien peur que celle de ces opérations qui ont le plus fixé l'attention du Public, ne méritent pas un nom plus respectable) ; le critique, sans rien dire de précis sur l'explication que je donne de ces tours de gibecière dans le cours de mon ouvrage, les présente simplement comme des modèles d'*excentricité* ; & il ajoute :

“ S’il eût été possible d’extraire quelque ma-
 “ tière utile des coups-d’œil rapides de notre
 “ Auteur, de ses nombreux paradoxes & de
 “ ses hypothèses, le tout exprimé d’un ton dé-
 “ cisiif d’oracle, nous l’eussions suivi de plus
 “ près. Notre intention n’est pas de déprécier
 “ l’ouvrage, car nous observons, par occasion,
 “ plusieurs suggestions utiles (*many useful hints*);
 “ mais il seroit difficile de les séparer de ses
 “ parties chimériques (*fanciful parts*). Si le
 “ lecteur desire un exemple de cette espèce,
 “ nous lui recommandons le passage suivant,
 “ qui donnera une juste idée de la plus grande
 “ partie de l’ouvrage.”

Le passage désigné par le Critique se trouve
 p. 185 des *Considérations*,—*Effets d’une capitation*
générale &c. jusqu’à ces mots, évidemment nul,
 p. 189.

Je ne fais sur quel point ce passage fournit
 un exemple de mes *parties chimériques*; car ce
 seroit ce passage même que j’aurois choisi, si
 l’on ne m’eût permis que d’en citer un seul,
 pour démontrer & l’impossibilité d’une banque-
 route nationale à moins de démence ou de
 perversité, & la simplicité de l’opération qui
 remédie à tout: il ne falloit plus qu’ajouter les

raisons & les faits que j'allègue, pour prouver que cette heureuse opération se fait toujours & s'est toujours faite mécaniquement dans toutes les espèces de taxation, sans que personne s'en soit apperçu, & malgré toutes les mesures des administrateurs pour empêcher qu'elle se fît, toute essentielle qu'elle étoit.

Je hasarderai maintenant mon opinion sur *l'embarras* où le Critique reconnoît qu'il s'est trouvé pour donner une idée juste de mon ouvrage. Il me semble qu'à quelque différence près, c'est l'embarras du *Political Herald*, qui, moins choqué que surpris de la nouveauté de mes idées, m'exhorte à me défier de la hauteur où je m'élève, & m'engage à examiner de nouveau ce que je crois avoir découvert, ou à le faire examiner par quelque autre ;—je ne puis concilier autrement sa très-bonne plaisanterie, ou si l'on veut, son sarcasme, avec ce qu'il dit sans plaisanter.

C'est encore l'indécision du seul homme à qui je communiquai mon ouvrage avant de le donner à l'impression : il acquiesce en détail à chacun des principes établis jusqu'à la moitié de l'ouvrage, n'hésite qu'au moment où les fils jetés en apparence au hasard, s'accrochent comme ceux de l'araignée, & présentent une

toile qui tient à tout, embrasse tout, & dont on eût ridiculisé la supposition;—mais que dit-il alors?—*Cela est singulier.* Et que dit-il quand il a tout lu?—*Je n'en fais pas assez pour juger votre ouvrage.*

C'est encore la circonspection de celui qui m'écrivit : *Je ne fais que vous dire de votre livre ; je serois moins circonspect si vous ne renversiez pas tant de choses. (*)*

C'est encore la réserve de celui qui répondit à quelqu'un qui lui demandoit ce qu'il en pensoit : *Tout ce que je vois bien clairement, c'est que nous sommes dans les ténèbres.*

Enfin, à quoi se réduisent cette réserve, cette circonspection, cette indécision, cet embarras?—A prouver (si cela étoit nécessaire) qu'il y a très-peu de gens qui n'aient pas beaucoup plus d'intérêt ou de plaisir à s'occuper de quelque autre chose que de l'examen d'un ouvrage qui ne regarde que le Public, lequel Public n'inquiète jamais personne que dans la raison infiniment petite d'un individu à la masse.

J'ai osé en 1780 annoncer une révolution très-singulière. (Voyez Essai sur la Culture de

(*) Les préjugés du Fisc sont-ils si précieux
Qu'on ne puisse y toucher sans offenser les dieux ?

la Canne, p. 176 & 177, *Tout l'artifice de la société*, &c. Le même passage est cité dans les *Considérations*, p. 138 & 139.) Je ne prétends pas sur ce titre, au don de prophétie, quoique les circonstances n'autorisassent pas alors à prévoir une réunion générale d'intérêts ; mais le sujet dont je m'étois occupé depuis long-tems, m'avoit obligé de chercher les raisons qui s'opposoient à cette réunion qui sembloit nécessairement découler de la nature des choses, & qui paroïssoit être l'avantage de tout le monde, sans pouvoir nuire à qui que ce soit ; & il m'avoit paru que tous les préjugés *Européens* sur le commerce, la balance, & la richesse, ne tenoient qu'à l'empire que les succès prodigieux de l'*Angleterre* avoient donné à ses opinions & à ses maximes sur ces différens points. Or l'ivresse de l'*Angleterre* qui lui avoit enlevé tous ses alliés, ne pouvoit plus tenir qu'au fil qui l'attachoit encore à l'*Amérique* qu'elle alloit perdre ;—& cette perte devoit bientôt démontrer la fausseté de ses opinions, précisément *en lui laissant toutes ses richesses, son commerce, & sa balance, comme si elle ne l'eût pas faite, cette perte imaginaire*. Il n'y avoit donc pas beaucoup de mérite à être le premier à trouver, ce que j'avois été le seul à chercher ; mais certainement il faudroit fermer les yeux aujour-

d'hui, pour ne pas voir dans toutes les parties de l'*Europe* les avant-coureurs de cette grande révolution que j'avois prévue, la seule qui jusqu'ici n'aura pas fait gémir l'humanité.—Dans la forte persuasion où je suis que mon ouvrage plus connu seroit capable d'accélérer cette révolution, je voudrois en faciliter l'examen & aux critiques qui voudroient prononcer avec plus de connoissance de cause & moins d'embarras, & à tous ceux qui dans leurs lectures ne cherchent pas uniquement une ressource contre l'ennui, & sur-tout aux hommes à qui les circonstances où ils se trouvent, permettent l'ambition & l'espoir d'agir après avoir médité. Je tâcherai donc de présenter l'objet sous les points de vue les plus faciles à saisir.

Principe, Plan, raison de la Méthode, Objet, & Esquisse, du Mécanisme des Sociétés.

TOUT le bien se fait de lui-même dans la société; tout le mal que produit l'ignorance se répare naturellement;—& de quelque point qu'on parte aujourd'hui,—avec le degré de lumière actuellement existant en *Europe*,—le choc des

Intérêts particuliers conduiroit seul au bien général par la voie la plus courte, si les conducteurs actuels vouloient bien se borner à écarter à chaque occasion qui s'en présenteroit, les obstacles que leurs prédécesseurs ont jetté sur la route.—Voilà mon principe ; ou plutôt, voilà le résultat de tous les faits sur lesquels j'ai réfléchi, de toutes les hypothèses que mon imagination m'a suggérées, & de toutes les opérations sociales dont j'ai tenté l'analyse.

J'ai cru qu'une idée composée de tant d'autres seroit plus facilement développée & faisie, si je commençois par l'appliquer aux circonstances actuelles des deux Nations de l'*Europe* dont l'influence est la plus étendue, & les facultés dans tous les genres les mieux éprouvées ; deux nations d'ailleurs rivales sur tous les points, ennemies, disoit-on, par essence, & gouvernées par des loix aussi opposées que leurs intérêts sembloient l'être.—Voilà mon plan.

Si la rivalité, si l'ambition, si le courage & la science, si les guerres, si l'ardeur & l'idée de s'enrichir exclusivement, si les mesures réputées les plus infaillibles pour empêcher la richesse de l'une de ces nations de se répandre sur l'autre & sur tant d'autres qui ne s'en doutent point,

n'ont cependant produit depuis des siècles, non-seulement de l'une à l'autre nation, mais du plus grand au plus petit particulier dans tous les pays, aucun des effets qui sembloient devoir résulter d'un pareil ensemble ; s'il en est même résulté beaucoup d'effets tout opposés à ceux qu'il paroïssoit raisonnable d'en attendre ;— peut-être convenoit-il mieux de le prouver en détail avant de le dire, que d'annoncer ce qui devoit au premier coup - d'œil être regardé comme absurde.—Voilà, je ne dis pas la justification, mais la raison de la méthode que j'ai adoptée, raison que le *Political Herald* a très-bien saisie, lorsqu'il a dit que je poursuivois mon objet à ma manière. D'ailleurs si toutes les parties du mécanisme des sociétés sont tellement enchaînées que l'examen de l'une conduise nécessairement à l'autre ; s'il est impossible d'avoir une idée juste d'une seule avant de les avoir examinées toutes ; si chacune dirigée par un principe qui lui paroît propre, vers son centre particulier, se trouve cependant entraînée par une force supérieure vers un centre général & commun ; qu'importe si l'on commence l'examen par celle-ci ou par celle-là ? ou plutôt, pourquoi ne pas commencer par celle qui fixoit alors les regards de toute l'*Europe* ?

Peut-être enfin conclura-t-on de beaucoup de faits qu'on ne peut nier, & d'un grand nombre de rapports qu'on ne soupçonnoit pas, mais qui ne peuvent plus être long-tems méconnus, qu'il vaudroit mieux désormais étudier la nature que de s'obstiner à la contrarier.—Voilà mon but:—voici mes moyens, & l'ordre dans lequel j'en fais usage. Je ne me refuserai pas les nouvelles raisons qui se présenteront, en abrégeant les anciennes.

Depuis la page 1 jusqu'à la page 25 des CONSIDÉRATIONS, &c.

Je considère la richesse sous son acception ordinaire ; j'en expose les progrès considérables en *Angleterre* : mais une seule observation suffit pour se convaincre de ces progrès ; & toutes les conséquences dont j'ai besoin pour mon objet, en découlent comme elles feroient de la masse entière des richesses, exposée sous les yeux.

Le prix commun du travail en *Angleterre* étoit sur un médium de 8 sols par jour au commencement du siècle ; il étoit en 1779 de 16 sols. Or on donne toujours par-tout au travailleur le moins qu'on peut lui donner :—

Donc les facultés des individus, lesquelles facultés constituent la richesse nationale, avoient doublé depuis le commencement du siècle.

Pendant le même période les exportations & les importations avoient triplé ; c'est-à-dire qu'en 1779 il se consommoit en *Angleterre* deux fois plus de productions étrangères, & chez les étrangers deux fois plus de productions *Angloises* qu'on n'en consommoit au commencement du siècle.—Marine, bâtimens, tout étoit augmenté dans la même proportion.

Or pendant le même période, le cours naturel des choses fut gêné, 1^o par 30 années de guerre, 2^o par des emprunts nationaux qui enlevèrent à l'agriculture & à l'industrie des sommes énormes qui eussent augmenté les produits de l'une & de l'autre, & 3^o par une foule de préjugés dont les inconvéniens sont visibles, le ridicule palpable, le but principal manqué, & les pérnicieux effets éprouvés journellement :—

Donc même en supposant que la portion de la société qui se croit intéressée à soutenir ces préjugés, seroit encore maintenue & protégée dans ses illusions par le Gouvernement, la

Nation *Angloise* pourroit, dans un période égal à celui qui s'est passé, doubler sa richesse comme sa dette, tripler ses exportations comme ses importations : la dette nationale n'en feroit pas moins solidement établie ; & les prêteurs ne seroient pas plus intéressés au remboursement.

Depuis la page 26 jusqu'à la page 57 des CON-
SIDÉRATIONS,

Je prouve l'inutilité du remboursement, & par les moyens de l'effectuer, & par les effets qui en résultent.

Il est reconnu que l'impôt, malgré les précautions de ceux qui l'établissent, & grâces à l'intérêt de ceux qui le paient, augmente peu à peu le prix de tout. Or on ne peut rembourser qu'en établissant de nouveaux impôts :—donc le remboursement hauffera nécessairement encore le prix de tout ;—& ce sont les hauts prix de tout qui excitent les clameurs,

Le produit d'une taxe quelconque est nécessairement une somme enlevée à quelque branche de l'agriculture & par contre-coup à quelque branche de l'industrie ; ou bien, à quelque branche de l'industrie & par contre-coup à

quelque branche de l'agriculture ; cela est de force :—

Donc le remboursement ne fait autre chose qu'enlever des moyens actuellement dans la possession de l'agriculture & de l'industrie, sans autre but que de forcer le prêteur remboursé, à prêter *pour un intérêt quelconque*, à l'industrie & à l'agriculture, la somme que la taxe avoit enlevée à l'une & à l'autre, & dont elles ne payoient aucun intérêt.

Si le Gouvernement, au lieu de rembourser directement, agiote sur la place, s'il achète des actions, des coupons d'intérêt dans les fonds publics, les propriétaires de ces actions ne les vendent que pour en placer le montant dans quelque branche de l'industrie ou de l'agriculture ;—or ils auroient vendu ces actions à quelque autre, si le Gouvernement ne les eût pas achetées :—

Donc l'achat d'actions dans les fonds publics par le Gouvernement au lieu de rembourser, ne rend pas même à l'agriculture & à l'industrie ce que les taxes avoient enlevé à l'une & à l'autre pour cette opération réputée préférable au

remboursement. (On voit que je néglige dans tous les cas les frais de la collection des taxes.)

Lorsque vous enlevez par quelque taxe à l'agriculture ou à l'industrie une somme de 75 ou 80 pour rembourser, (comme pour toute autre chose) vous leur enlevez un triple intérêt, savoir, l'intérêt de l'argent, la récompense de celui qui en eût fait usage, &c celle du travailleur qu'il auroit employé. Or avec ces 75 ou 80 vous ne remboursez que les 60 pour lesquels vous ne payiez que 3;—or le triple intérêt que vous enlevez à l'agriculture ou à l'industrie en leur enlevant les 80, eût été 10 ou 12 :—donc vous enlevez 10 ou 12 à l'agriculture ou à l'industrie, pour faire gagner 3 au Gouvernement.—Pourquoi ?

La partie vraiment onéreuse de l'impôt n'est pas celle qui paie l'intérêt des sommes empruntées pour les besoins de l'État ; ce sont les 2, 3, 400 mille hommes enlevés pendant 6, 8, 10 ans de guerre à la classe productive, pour les appliquer à des destructions. Lorsque la paix a rendu à leurs premiers emplois ceux qui ont échappé au fer, au feu, aux maladies, à la potence, &c. & que l'accroissement progressif de la population a rempli ces différens vides, que reste-t-il à réparer, lorsqu'il est de fait que les

quelque branche de l'agriculture ; cela est de force :—

Donc le remboursement ne fait autre chose qu'enlever des moyens actuellement dans la possession de l'agriculture & de l'industrie, sans autre but que de forcer le prêteur remboursé, à prêter *pour un intérêt quelconque*, à l'industrie & à l'agriculture, la somme que la taxe avoit enlevée à l'une & à l'autre, & dont elles ne payoient aucun intérêt.

Si le Gouvernement, au lieu de rembourser directement, agiote sur la place, s'il achète des actions, des coupons d'intérêt dans les fonds publics, les propriétaires de ces actions ne les vendent que pour en placer le montant dans quelque branche de l'industrie ou de l'agriculture ;—or ils auroient vendu ces actions à quelque autre, si le Gouvernement ne les eût pas achetées :—

Donc l'achat d'actions dans les fonds publics par le Gouvernement au lieu de rembourser, ne rend pas même à l'agriculture & à l'industrie ce que les taxes avoient enlevé à l'une & à l'autre pour cette opération réputée préférable au

remboursement. (On voit que je néglige dans tous les cas les frais de la collection des taxes.)

Lorsque vous enlevez par quelque taxe à l'agriculture ou à l'industrie une somme de 75 ou 80 pour rembourser, (comme pour toute autre chose) vous leur enlevez un triple intérêt, savoir, l'intérêt de l'argent, la récompense de celui qui en eût fait usage, & celle du travailleur qu'il auroit employé. Or avec ces 75 ou 80 vous ne remboursez que les 60 pour lesquels vous ne payiez que 3;—or le triple intérêt que vous enlevez à l'agriculture ou à l'industrie en leur enlevant les 80, eût été 10 ou 12:—donc vous enlevez 10 ou 12 à l'agriculture ou à l'industrie, pour faire gagner 3 au Gouvernement.—Pourquoi ?

La partie vraiment onéreuse de l'impôt n'est pas celle qui paie l'intérêt des sommes empruntées pour les besoins de l'État; ce sont les 2, 3, 400 mille hommes enlevés pendant 6, 8, 10 ans de guerre à la classe productive, pour les appliquer à des destructions. Lorsque la paix a rendu à leurs premiers emplois ceux qui ont échappé au fer, au feu, aux maladies, à la potence, &c. & que l'accroissement progressif de la population a rempli ces différens vides, que reste-t-il à réparer, lorsqu'il est de fait que les

taxes établies pour payer l'intérêt des sommes empruntées pendant la guerre ont augmenté proportionnellement le prix de tout?—

Donc le moins mauvais effet que puissent alors produire de nouvelles taxes imposées pour le remboursement, fera de déranger de nouveau l'équilibre.

Depuis la page 57 jusqu'à la page 88,

J'expose les procédés naturels qui annullent toutes les dettes nationales.

Les taxes peuvent tout enchérir dans une proportion qui rende à l'agriculture, à l'industrie, & au travail, les mêmes jouissances qu'ayant les taxes : c'est une vérité palpable à quiconque voudra bien faire la moindre attention aux exemples que j'en donne ; mais il est des espèces de taxes qui exigent un enchérissement général plus considérable pour rétablir l'équilibre sur tout. Supposons que celles qu'il fût nécessaire d'établir pour fonder l'intérêt de la dette entière, aient dû enchérir d'un 8^e, le total des produits tant de l'agriculture que de l'industrie, ainsi que la récompense du travail ;—cet enchérissement avoit aussi exigé l'addition d'un 8^e aux moyens

qui effectuoient la circulation précédente :— mais ce 8^e une fois trouvé, cherchez s'il est possible que l'agriculture & l'industrie n'aient pas été rétablis au même point de richesse où elles étoient avant les taxes ;—cherchez si le travailleur a perdu la moindre de ses jouissances :—

Or 5 millions sterl. font le 8^e de 40 millions :—

Donc si 40 millions sterling tant en argent qu'en papier avoient suffi à la circulation de l'*Angleterre* avant les taxes, il n'a pu en coûter à l'*Angleterre*, après l'établissement des taxes, que 5 millions sterling tant en argent qu'en papier, *une fois trouvés*, pour assurer à jamais l'intérêt d'une dette de 238 millions sterling, dont l'idée doit effrayer tous ceux qui n'ont pas pris la peine d'en analyser les effets :—

Les taxes ont-elles dû tous enchérir d'un quart ?—Dix millions sterling *une fois trouvés*, auront suffi pour assurer le même intérêt à perpétuité :—& le seul changement qu'il soit possible dans ce dernier cas de trouver dans la nation relativement aux facultés de l'agriculture, de l'industrie, & du travail, c'est que chacun produit, épargne, ou consomme, sous la dénomination de 15, ce qu'il auroit, *sans les taxes*, consommé, produit, ou épargné sous la dénomination de 12.—Or cherchez en-

suivie à cet égard quelque vestige des fautes que le Gouvernement a pu commettre depuis le commencement du siècle.

Que résulte-t-il de tous ces raisonnements ?— Il m'est impossible de parler autrement que je suis affecté ;—il en résulte,

1°. L'évidence de la nullité de la dette.

2°. L'évidence de la simplicité & de l'infailibilité des moyens que la nature emploie pour une opération aussi essentielle au bien général de la société, qu'avantageuse à chacun des membres qui la composent.

3°. L'évidence de l'inutilité du remboursement, à moins qu'on ait dessein de déranger encore l'équilibre.

4°. L'évidence de la solidité du crédit de l'État, & de la sécurité qu'il doit être ses créanciers, aussi-tôt qu'ils auront observé que chaque particulier se trouve déterminé par son propre intérêt, LORSQU'IL EST LIBRE, à donner à tout ce qu'il possède, PRODUIT OU TRAVAIL, le surcroît de valeur nécessaire pour consolider tous les emprunts nationaux, à quelque point que les besoins de l'État puissent les porter.

5°.

5°. L'évidence du loisir que la sécurité sur les objets qui causèrent le plus d'alarmes, doit maintenant donner aux administrateurs, pour scruter des opérations fondées jusqu'à ce jour sur des notions fausses, & pour chercher les principes qu'il faudroit substituer à ces fausses notions.

Si le mot d'*évidence* paroît trop fastueux, je mettrai celui de *probabilité* ; & dans ce cas je dirai, voilà les probabilités qu'en 1785, 86, & 87, on craint ou l'on dédaigne d'examiner en *Angleterre*;—en *Angleterre*, où l'on prétend qu'il est toujours avantageux d'éclairer le peuple, & souvent dangereux de le tromper. Je pense à cet égard comme mes nouveaux compatriotes, mais j'agis plus conséquemment à mes principes.

Depuis la page 88 jusqu'à la page 126,

J'expose quelques effets des fausses notions sur ce qui constitue la richesse réelle, & sur les dettes nationales.

Une des suites les plus fâcheuses de ces fausses notions, c'est le préjugé général de la nécessité d'une balance de commerce en argent, tou-

jours favorable, préjugé qui fixa si long-tems les différens degrés de protection & d'encouragement que méritoient les différens projets de commerce ; comme si le commerce avec une nation étrangère ne pouvoit être avantageux qu'en raison de la docilité qu'on lui supposoit à se laisser subtiliser.

On disoit en *Angleterre*, nous dépouillons annuellement la *Flandres* de 521,201 liv. sterling, *balance en argent* ;—commerçons avec la *Flandres*.

Nous dépouillons annuellement l'*Allemagne* de 924,709 liv. sterl. *balance en argent* ;—commerçons avec l'*Allemagne*.

Nous dépouillons annuellement le *Portugal* & l'*Espagne* de 888,699 liv. sterl. *balance en argent* ;—commerçons avec l'*Espagne* & le *Portugal*.

Nous dépouillons annuellement l'*Irlande*, notre très-chère sœur, de 770,906 liv. sterl. *balance en argent* ;—commerçons avec l'*Irlande*, en prenant toutes nos précautions pour que cette très-chère sœur nous fournisse toujours

cette même somme, sans quoi nous serions bientôt ruinés.

Mais nous ne dépouillons annuellement la France que de 108,073 liv. sterl. *balance en argent*;—gardons-nous bien de commercer avec la France.

Voilà les principes généreux qui dictèrent, jusqu'à la dernière paix, les transactions & les contre-transactions de toute l'Europe. Ceux qui ne raisonnoient pas comme l'Angleterre, étoient censés bien loin derrière cette grande maîtresse en fait d'institutions commerciales. Heureusement! & par-tout, la nature aidée de toutes les petites cupidités particulières, a prévenu le désordre, l'insociabilité, l'antipathie universelle, qui devoient être la suite de la propagation d'une pareille doctrine.

Auroit-on raisonné aussi singulièrement sur la balance, si l'on avoit observé,

1°, Qu'une nation n'a trop peu d'argent, que lorsqu'elle n'en a pas assez pour opérer avec facilité ses échanges intérieurs suivant le système de circulation établi :

2°, Qu'une nation a trop d'argent, aussi-tôt qu'une plus grande quantité ajoutée à sa circu-

lation ne serviroit qu'à augmenter inutilement le prix de tout ; & que dans ce cas le particulier ou la nation qui possède ce trop, peut choisir, ou de l'enterrer sans profit, ou de chercher s'il seroit possible de lui trouver quelque emploi profitable ailleurs :

3°, Que pendant qu'il y aura dans les quatre parties du monde des banquiers vigilans & des négocians éclairés, il sera impossible qu'une nation ait trop ou trop peu d'argent, au-delà du tems nécessaire pour le transporter de la nation qui en a trop, chez elle qui en a trop peu :

4°, Que la richesse réelle d'une nation consiste dans son travail sur la terre & dans l'industrie, & que la somme de sa richesse ne peut être que la somme de son travail annuel :

5°, Que la somme du travail de la nation la moins industrieuse, est si considérablement au-dessus de la petite somme d'argent dont elle doit accroître annuellement son numéraire pour répondre à l'accroissement de son industrie, de sa population, & de tout ce qui en est la suite, qu'il est inconcevable qu'on ait eu des inquiétudes réelles à cet égard en *Angleterre*,—dans un pays qui exportoit annuellement dès l'année

1779, pour 16 millions sterling de ses propres marchandises, pendant que les besoins réunis de son luxe, de son commerce, & de sa circulation, n'exigeoient peut-être pas annuellement une importation additionnelle de 6 à 700 mille livres sterling.

Ce peu de réflexions sur les prétentions de l'*Angleterre*, en fait de balance de commerce, suffiroit peut-être pour en démontrer la futilité ; mais comme on ne sauroit jeter trop de ridicule sur un préjugé bas & funeste qui présida si long-tems à toutes les transactions d'une nation à une autre, je reviendrai sur cet objet, quand je parlerai de la balance prétendue aussi par les *François*,—& prétendue sans doute pour copier aussi dans cette partie quelque chose de l'*Angleterre* ; car en *France*

Tant de prudence entraîne trop de soin :
On n'y fait pas prévoir les malheurs de si loin.

Depuis la page 126 jusqu'à la page 152,

J'observe avec quelle facilité l'équilibre s'établit dans tous les prix, comme dans la quantité respective des productions ; & combien il est aisé de suppléer à l'argent, aussi-tôt qu'on reconnoît

qu'il n'est qu'un signe des valeurs, & un moyen d'en transporter la propriété.

On a vu que le jeu des intérêts particuliers suffisoit, pour effectuer à l'égard des dettes nationales & de la balance; tout ce qui étoit nécessaire au bien général, comme il suffit pour garantir la richesse réelle du naufrage qu'elle devoit, disoit-on, éprouver contre ces deux prétendus écueils :— la proportion nécessaire dans la quantité & le prix des différentes parties de cette richesse réelle, se trouve tout aussi simplement déterminée par le même mécanisme; c'est le médium de la consommation qui dirige & assure la production ;— la somme de l'une décide toujours de la somme de l'autre ;— & le cultivateur parfaitement éclairé, *par le médium des prix*, de la nécessité d'augmenter, de diminuer, de continuer ou d'abandonner telle ou telle culture, n'a besoin que de son intérêt pour maintenir le plus parfait équilibre entre les besoins du Public, même ses fantaisies, & les objets qui doivent y satisfaire.

A la vérité les capitaux qui procurent les produits de la terre sont connus de tout le monde ; & le manufacturier seul connoît les capitaux que lui coûtent ses marchandises :— désavantage manifeste contre lequel l'agriculture

ne pourroit être pleinement protégée dès le principe, que par une concurrence *que les institutions les plus admirées s'accordent à étouffer.* Heureusement ! un peu plus tôt ou plus tard, la réaction est inévitable des besoins de l'une à ceux de l'autre :—les premiers succès de la cupidité mercantile (*succès dont la continuation ruinerait bien plus vite l'agriculture que la dette nationale*) ne peuvent se soutenir long-tems au même point ; le plaisir de vendre une petite partie de ses marchandises horriblement cher, cède à la nécessité de les vendre toutes, ou d'en faire moins & de laisser alors une portion de ses capitaux oisifs ;—les prix de l'industrie diminuent donc un peu ; ceux de l'agriculture augmentent ; & l'équilibre se rétablit enfin, graces à l'intérêt qui éclaire la cupidité.

Les prix ensuite ne s'altèrent que par des causes qui agissent aussi nécessairement & de la même manière sur l'industrie & sur l'agriculture. On a vu, par exemple, que les taxes les augmentoient toujours dans une proportion quelconque, encore peu connue ; mais la proportion qu'exige & produit l'accroissement du numéraire, ne peut aujourd'hui éprouver de contestation. Triplez ou décuplez la masse en circulation, vous triplez ou décuplez nécessairement le prix de tout sans

altérer l'état de qui que ce soit : supposez au contraire la moitié des espèces qui existent, anéanties avec les mines ;—il faudroit bien diminuer de moitié le poids des espèces & en changer la forme pour éviter les méprises qui naîtroient de l'habitude , ou bien altérer le titre si l'on vouloit conserver le même volume & la même forme ;—mais après quelques fluctuations l'équilibre se rétablirait encore , sans aucune altération de la richesse réelle, *soit de l'État, soit des particuliers* ; parce que cette richesse réelle seroit toujours pour chacun, telle somme de denrées, de marchandises, ou de travail, représentées par 43 parties d'argent, au lieu de l'être par 86, comme elle eût été avant l'anéantissement supposé des mines & de la moitié des espèces.

Donc l'argent n'est point la richesse ; il n'en est que le signe, & ne reçoit sa valeur que de la convention.

Or un signe établi par la convention, peut être suppléé par tout autre à qui la convention voudra bien donner le même avantage :—

Donc le papier peut être substitué à une grande partie de l'argent, dans tous les pays où il sera démontré qu'il est de l'intérêt du

Prince comme de son peuple, du riche comme du pauvre, de l'agriculture comme de l'industrie, du national comme de l'étranger, que toute espèce de signe de propriété, comme toute espèce de propriété, soit *aussi sacrée dans la main de celui qui la possède, que la couronne sur la tête de celui qui la porte.*—Il feroit bien étonnant qu'on eût tant de fois parlé d'une banqueroute nationale dans un pays où cette maxime sur la propriété est si solidement établie, s'il n'y étoit pas également reçu, *comme dans les pays prétendus despotiques*, que le Parlement peut y faire tout, excepté de changer un homme en femme & une femme en homme.—Faut-il d'autre preuve que le mécanisme des opérations les plus importantes de la société y est absolument inconnu comme ailleurs?—Faut-il d'autre preuve de la nécessité de chercher à le connoître là comme par-tout?

Depuis la page 151 jusqu'à la page 181,

J'examine si les prix nationaux peuvent affecter les ventes chez l'étranger, lorsque le principe fondamental d'un commerce solide par la réciprocité de ses avantages, est enfin trouvé.

Si l'on suppose une nation isolée, rien de plus évident que la nécessité & la simplicité de

ces réactions relatives aux prix, dont j'ai parlé dans l'article précédent ; mais *une nation commerçante que sa richesse & ses taxes ont forcée d'augmenter ses prix, pourra-t-elle soutenir chez l'étranger la concurrence d'une nation moins riche & moins chargée de taxes ?*

Cette question oblige de chercher un principe général de commerce qui puisse dans tous les cas servir de base aux transactions, sans nuire à qui que ce soit, étranger, national, concurrent : il me semble que celui dont je développe les effets dans la partie des *Considérations* actuellement sous les yeux, réunit exactement tous ces caractères ;—le voici :

Le travail est la seule mesure infaillible & juste des valeurs ;—une quantité quelconque de travail ne peut être payée que par une quantité de travail égale à la première :—

Donc le commerce direct ne peut être juste & se soutenir, que lorsqu'il présente l'échange du travail de 50 ouvriers, je suppose, contre le travail de 50 autres (on sent que l'idée du *travail* comprend tous ses accessoires).

Or le commerce de concurrence est toujours un commerce direct avec la nation chez laquelle on

concourt ;—la lumière du soleil n'est pas plus claire :—

Donc le commerce de concurrence ne peut être redoutable qu'à ceux qui voudront exiger le travail de 100 pour celui de 50.

Mais comment distinguer le travail de 50, du travail de 100 ?

Ici l'on voit la nécessité de la communication la plus libre de nation à nation, des voyages fréquens & réciproques d'un pays à l'autre.— L'étranger par ce moyen n'a du moins à redouter dans ses achats, que les injustices auxquelles les corporations & autres institutions aussi absurdes, ont soumis tous les nationaux eux-mêmes :—& le rapport qu'il est impossible de cacher entre le prix fixé par les corporations pour l'article que l'étranger veut acheter, & celui de l'article indispensable à la vie dans tous les pays, indique à l'étranger la quantité des marchandises de sa nation qu'il doit donner, ou que sa nation peut donner, en échange de celles dont il a besoin :—il est évident par exemple qu'on payeroit exactement valeur pour valeur au poids du sanctuaire marchand, 80 de marchandises *Angloises* avec 54 de marchandises *Romaines*, si le

blé ne valoit que 27 shellings à Rome, & qu'il en valût 40 à Londres.—Mais heureusement ! le blé est aujourd'hui sur un médium, ou sera bientôt, graces à quelque disette dans un pays ou dans un autre, à-peu-près au même prix par-tout. Ainsi les rapports sont plus aisés à trouver ; les nations n'ont plus rien à craindre l'une de l'autre ; elles peuvent tout espérer de la correspondance la plus intime & la plus libre ;—*Et les consommateurs dans toutes les nations n'ont à redouter que la cupidité de ceux qui en font le commerce intérieur.*

Mais après qu'une guerre vient encore d'augmenter les prix nationaux de 10, 12, 15 pour cent, quel doit être le principe du commerce avec l'étranger ?—*LA CONTINUATION DES ANCIENS RAPPORTS, si vous n'êtes pas injustes, Et si vos correspondans ne sont pas des imbécilles ;* car enfin vous n'aviez ci-devant droit qu'à 100 mesures que nous appellerons A de telles marchandises étrangères, pour 50, ou 100, ou 200 mesures que nous appellerons B de telles de vos propres marchandises ;—que pouvez-vous exiger de plus ?—Et si vous tenez vos comptes en argent, quel changement y aura-t-il dans votre état, si vous vous donnez mutuellement 110 ou 115 liv. sterl. après la paix, pour tous les objets que vous

ne vous vendiez mutuellement que 100 liv. sterl. avant la guerre ?

Pendant qu'on méconnut en *Angleterre*, pendant qu'on n'y soupçonna même pas, ces différens rapports & leurs liaisons avec la dette nationale & la prétendue balance, (l'une & l'autre démontrées nulles par le fait, injustes par la raison, impossibles par la nature des choses) on y accorda toujours à l'industrie tout ce qu'il ne fut pas possible de refuser à ses clameurs ; mais qu'arriva-t-il de cette méthode, qui eût au moins retardé les progrès de l'agriculture en dérangeant continuellement l'équilibre nécessaire entre ses prix & ceux de l'industrie ?—Graces au conflit très-libre de toutes les cupidités dans cet heureux pays, on imagina les *premiums* pour l'exportation du blé ;—& cette mesure dédommagea (QUANT AU PRIX) de la concurrence étrangère dont tous les préjugés nationaux concouroient à dépouiller la nation.—Dédommagea-t-elle quant à l'espèce ou à la qualité de beaucoup d'objets ?—*That is another question*, c'est une autre question.

Depuis la page 181 jusqu'à la page 237,

J'expose les effets que les différentes espèces de taxation produisent & doivent produire sur

les prix, & les vices inséparables de chaque espèce de taxation : je me bornerai dans cette esquisse au premier point.

Les taxes enchérissent tout. C'est une vérité de fait ; c'est un principe incontestable, & généralement admis.

Il semble que le premier objet après cette découverte, eût dû être de chercher dans quelle proportion tout étoit enchéri par les taxes.—On aima mieux chercher en *Angleterre* quelle somme de taxes obligeroit infailliblement cette nation à faire banqueroute, ou bien à se mettre à l'encan pour payer sa dette ; & des esprits du premier ordre en *France* s'occupèrent des mêmes recherches à l'égard de ce royaume. Les calculateurs des deux pays n'observèrent pas que l'introduction furtive de quelques millions qui viendroient se joindre au numéraire circulant, suffiroit toujours pour obliger de recommencer les opérations les plus près de donner la somme fatale, la somme précise de taxes, qui devoit nécessiter la banqueroute. Quelques circonstances assez singulières, mais fort peu intéressantes pour le Public, portèrent mes idées d'un autre côté ;—je cherchai dans quelle proportion les taxes devoient enchérir tout, pour que leur pro-

duit parvint annuellement au créancier de l'État sans qu'il en coûtât rien à personne. Je conviens que l'idée est singulière ;—mais celle de la circulation du sang étoit singulière aussi, & méritoit cependant d'être examinée, puisqu'elle est aujourd'hui universellement admise, & qu'elle sert de base dans le traitement des maladies les plus graves.

Tout ce que je dis sur les taxes relativement au point dont je viens de parler, peut se réduire à ce qui suit.

Capitation.

Supposez une capitation de 10 millions, imposée sur tous les habitans d'un pays dont le double revenu, terre & industrie, seroit de 90 millions, & *chacun des contribuables autorisé à faire de son mieux pour alléger le poids de la taxe :*

Si les contribuables parviennent, en vertu de cette *autorisation*, à élever le total de leurs produits de 90 millions à 100, combien leur restera-t-il de net, après que la taxe sera payée? Certainement 90 millions comme avant la taxe :—

Maintenant, toute espèce de produit de 9 se trouvant élevé à 10, si toute espèce de travail

qui s'étoit jusqu'alors payé 9, se paie 10 aussi, le travailleur se trouvera-t-il plus lésé que celui qui l'emploie ?—Non, certainement : cependant le produit de la taxe parviendrait au créancier de l'État, si l'État ne lui fesoit pas d'injustice :—

Donc la taxe par capitation doit augmenter le prix du travail & de ses produits, tant dans l'agriculture que dans l'industrie, d'une fraction égale à celle que présente la taxe dans le montant des deux revenus ; & alors le fardeau de la taxe est nul ; la taxe est payée sans qu'il en coûte rien à personne.

Taxe sur la Terre.

Supposez maintenant une taxe de 10 millions imposée sur une terre qui en produit annuellement 60, au moyen d'une dépense de 20 qu'on paie aux travailleurs. Cette taxe de 10 millions est le dixième du revenu :—voyons si c'est d'un dixième seulement que les produits territoriaux doivent augmenter, pour payer l'intérêt de la dette sans qu'il en coûte rien à personne ; car il faudroit que ce dixième suffît pour que la taxe sur la terre, fût, relativement à l'augmentation
nécessaire

nécessaire des prix, égale à la taxe par capitacion.

Une augmentation du fixième portera le total des produits territoriaux de 60 millions à 70 ; & la taxe sera visiblement payée sans qu'il en coûte rien au propriétaire, que j'appelle indifféremment propriétaire ou capitaliste territorial. — Mais le travailleur, qui reçoit sa récompense ou le prix de son travail en argent, & qui trouve tous les produits enchéris d'un fixième, demandera que le prix de ses journées soit augmenté d'un fixième aussi :—il faudra bien lui accorder sa demande :—& alors il sera visiblement au même état qu'il étoit avant la taxe :—Mais observez que le propriétaire, en n'enchérissant ses produits que d'un fixième, ne les a enchéris qu'autant qu'il étoit nécessaire pour qu'il payât la taxe sans qu'il lui en coûtât rien :—or le fixième d'augmentation de récompense qu'il est obligé de donner au travailleur, seroit une diminution de la richesse antérieure du propriétaire.—Que doit-il donc faire pour mettre à couvert & son intérêt, & celui du travailleur ?

Supposons qu'au lieu d'enchérir le total de ses produits d'un fixième, il l'enchérisse d'un

E

quart :—alors le total de ses produits sera porté de 60 millions à 75.

Supposons maintenant qu'il augmente également d'un quart, la récompense du travailleur ;—il lui donnera donc 25 millions au lieu de 20, & il lui restera 50 millions :—ôtez-en 10 pour payer la taxe ;—ne se trouve-t-il pas avec les 40 millions qu'il avoit avant d'être taxé ?

Or observons que les 5 millions que le propriétaire donne de plus au travailleur, sont exactement *la moitié* du montant de la taxe ; comme les 20 millions de la récompense primitive du travailleur, étoient *la moitié* des 40 millions qui avant la taxe restoit au propriétaire après que la récompense du travail étoit payée :—

Donc la taxe sur la terre doit enclêmer le total des produits de l'agriculture, non-seulement du montant de la taxe, comme dans la capitation, mais outre cela d'une fraction qui soit à la taxe, ce que la somme de récompense payée au travailleur avant la taxe, étoit à la somme qui restoit du revenu après que le travailleur étoit payé ;—& alors le fardeau de la taxe est nul pour l'agriculture, comme pour le travailleur qu'elle em-

ploie ; & le produit de la taxe parvient au créancier de l'État, sans qu'il en coûte rien aux intéressés dans l'agriculture.—Mais

On sent la nécessité des mêmes opérations dans l'industrie, quoique je ne les aie conduites, p. 195 des *Considérations*, que jusqu'à l'intérêt des artisans : or le capitaliste de l'industrie, qui trouve, comme ses artisans, tous les produits territoriaux enchéris d'un quart, enchérira justement tous les siens jusqu'à la même proportion ;—& alors seulement le fardeau de la taxe fera nul pour l'industrie comme pour l'agriculture ;—& alors seulement la taxe sera payée sans qu'il en coûte rien à personne.

Mais observons encore relativement au cas supposé, que s'il n'y avoit en circulation avant la taxe, qu'une somme de 25 millions sterling, il suffiroit d'y ajouter une somme de 6 millions 250 mille liv. sterl. aussi, pour que le paiement de l'intérêt d'une dette nationale de 200 millions sterling au dernier 20, fût assuré jusqu'à la conformation des siècles, sans qu'il pût en coûter à l'État au-delà de 6 millions 250 mille livres sterling ajoutés une fois pour toutes à sa circulation.

La taxe sur la consommation générale, & la taxe du luxe, doivent augmenter le prix du travail & des produits tant de l'agriculture que de l'industrie, dans la même proportion que la taxe sur la terre ;—& aussi-tôt après le fardeau de la taxe est encore nul pour tout le monde. Voyez *dans les Considérations* les détails à cet égard, & les réflexions sur les vices, sur les iniquités inséparables de toute autre espèce de taxes que celles qui portent sur la consommation la plus générale.

Si les proportions que j'établis ne sont pas justes, j'ose croire du moins qu'elles fussent pour soupçonner qu'il doit y en avoir de très-exactes qu'on peut trouver. Seroit-il bien possible qu'on n'envisageât aucun avantage à les chercher ?—Et si celles que j'établis sont justes, peut-il être de quelque utilité de renfermer ce petit secret dans la tête du Ministre des finances ?—J'avoue que je le conçois d'autant moins, qu'il n'y a point de transaction avec l'étranger, que ce petit secret ne facilitât, s'il étoit public :—quant aux opérations intérieures, il ne resteroit plus qu'à chercher la différence des inconvénients d'une espèce de taxation & d'une autre, & la manière de procéder dans celle qui paroîtroit la meilleure.—Est-ce là ce qu'on craint ?

Il ne fera peut-être pas inutile de présenter un tableau de l'opération des taxes dans le cas où le luxe seul feroit taxé,—& taxé ridiculement suivant l'usage, c'est-à-dire deux, trois, quatre, dix fois, si l'on veut, au-dessus de la valeur des objets.

Nous supposons encore le revenu territorial de 60 millions sterling avant la taxe, & nous diviserons la consommation totale en cinq parties, désignées par les N^{os} 1, 2, 3, 4, & 5.

Les articles compris sous le N^o 1 sont l'ultimatum du luxe *dans le période actuel*, & par tant condamnés irrévocablement par tous les moralistes, & considérés par tout le monde (voix & échos) comme les objets les plus propres à taxer :—

Les articles compris sous les N^{os} 2, 3, & 4, sont condamnés aussi par les gens sévères ; mais ils n'éprouvent l'animadversion du Ministre des finances, qu'à mesure qu'il a de nouveaux besoins d'argent : sa vertu, c'est-à-dire son desir de s'opposer à l'accroissement du luxe, n'augmente, ainsi que la vertu de tout le monde à cet égard, qu'en proportion de sa misère :—

Les articles compris sous le N° 5 sont sacrés aux yeux du taxateur, du moraliste, & de quiconque a la moindre prétention aux sentimens d'humanité.

On sent qu'il est indispensable de spécifier quelles parties ces différens numéros présentent dans la consommation totale ; ainsi donc je suppose que

Les articles N° 1 en forment une soixantième partie ci ; - - - - - 1 60°

Les articles N° 2 en forment 2 ditto ;

Les articles N° 3 en forment 7 ditto ;

Les articles N° 4 en forment 10 ditto ;

Les articles N° 5 en forment 40 ditto.

Il s'agit maintenant d'établir une taxe annuelle de 10 millions sur quelques parties de cette masse d'objets qu'on suppose valoir 60 millions sterling avant la taxe.

Le Ministre commence par déplorer la nécessité affreuse où il se trouve d'obéir au besoin, & finit par se féliciter de n'avoir taxé que les articles compris sous le N° 1, *qui n'affectent que les gens riches.*—*Bravissimo !* grand & sublime taxateur !—Mais ces articles N° 1, qui n'affectent que les gens riches, forment, comme nous venons de le dire, le soixantième de la

conformation totale, & conséquemment font vivre le soixantième des travailleurs qui existent dans la nation :—cette observation seule paroît suffisante pour écraser tous les raisonnemens & toutes les déclamations sur la prétendue nécessité de taxer le luxe. N'importe : on a besoin d'argent, on n'a point de principes, on n'a que l'exemple & la routine, on taxe le luxe : rien de plus pardonnable ; & grâces au Ciel, l'opération que je vais exposer dans mon tableau, suffit pour sauver la vie à bien des milliers de malheureux, & dispenser en même tems le Ministre des finances de passer du N° 1 au N° 2, *si je n'avois pas eu l'adresse de rendre le N° 1 productif*, puis au N° 3, 4, 5, & même 100 s'il y avoit un tel N°, & qu'il fallût le taxer pour avoir l'argent dont on a besoin :—

N'oublions pas que le total des articles compris sous les cinq numéros, est supposé valoir 60 millions sterling avant la taxe, & qu'on a vu que la taxe devoit les porter à 75 millions, pour qu'elle fût payée *sans qu'il en coûtât rien à personne* :—or il s'agit de trouver dans quelle proportion le prix de chaque objet, *taxé ou non taxé*, doit augmenter lorsqu'il n'y a qu'un certain nombre d'objets de luxe qui supportent la

taxe, & que ces objets forment le soixantième de la consommation totale, c'est-à-dire un million sur soixante.

T A B L E A U

Des Effets de la Taxation du LUXE.

Articles taxés, N° 1,

Estimés avant la taxe	1,000,000	0 0	}	11,083,333	6 8
Montant de la taxe	10,000,000	0 0			
Réactions de la taxe,					
8 $\frac{1}{2}$ pour cent, sur les objets taxés comme sur ceux qui ne le font pas	- - 83,333	6 8			

Articles non taxés, N° 2,

Estimés avant la taxe	2,000,000	0 0	}	2,166,666	13 4
Réaction de la taxe, 8 $\frac{1}{2}$ pour cent	- - 166,666	13 4			

Articles non taxés, N° 3,

Estimés avant la taxe	7,000,000	0 0	}	7,583,333	6 8
Réaction de la taxe, 8 $\frac{1}{2}$ pour cent	- - 583,333	6 8			

Articles non taxés, N° 4,

Estimés avant la taxe	10,000,000	0 0	}	10,833,333	6 8
Réaction de la taxe, 8 $\frac{1}{2}$ pour cent	- - 833,333	6 8			

Articles non taxés, N° 5,

Estimés avant la taxe	40,000,000	0 0	}	43,333,333	6 8
Réaction de la taxe, 8 $\frac{1}{2}$ pour cent	- - 3,333,333	6 8			

Total des prix antérieurs, du montant de
la taxe, & de ses réactions, liv, sterl. - 75,000,000 0 0

On voit que les articles de luxe compris sous le N° 1 sont enchéris non-seulement de mille pour cent, montant de la taxe, mais encore de $8\frac{1}{3}$ pour cent de la valeur qu'ils avoient avant d'être taxés.

Chaque objet non taxé est enchéri seulement de $8\frac{1}{3}$ pour cent de sa valeur primitive.

Mais ce qui mérite plus particulièrement d'être observé, c'est que la somme totale de ces $8\frac{1}{3}$ d'enchérissement ou de réactions, forme exactement la somme dont il faut augmenter le prix du travail :—additionnez ces différentes réactions, elles vous donneront les 5 millions sterl. qui font justement les 25 pour cent dont il faut augmenter, *dont vous avez besoin* pour augmenter le prix des journées du travailleur, pour qu'il ne soit pas le seul vexé par cette infernale taxation du luxe.

Maintenant, quand tous les manufacturiers de l'Europe se réuniroient pour solliciter que les produits de l'agriculture n'enchérissent pas de 25 pour cent dans le cas supposé, comme ont fait les produits de l'industrie ?—on verroit bien le ridicule de leur prétention.—

Et quand tous les Aldermen du monde se réuniroient pour proposer des *premiums* qui tendroient à diminuer le prix des provisions, lorsque le prix de tout le reste augmente ;—en feroit-il moins évident que la seule chose qu'il y ait à faire à cet égard, c'est de détruire les parties du monopole qui enchérissent les provisions au-delà du taux *nécessaire pour répondre à l'enchérissement de tous les autres objets* ?—

Et quand le sucre est chargé d'une taxe additionnelle & d'une surcharge de frais, montant avec la taxe à plus du quart de l'ancien produit net de cette denrée avant la guerre ;—quand le prix du rum, partie collatérale & auxiliaire du sucre, diminue de 10 pour cent par l'effet d'un acte prohibitif très-admiré ;—quand ce même acte prohibitif très-admiré enchérit de 25 pour cent les marchandises *Américaines* indispensables dans les colonies *Angloises*, & qu'il les enchérit *pour enrichir les rançonneurs nationaux* ;—& que d'ailleurs les effets des taxes imposées depuis la guerre augmentent de 15 pour cent le prix de toutes les marchandises *Angloises* qu'on reçoit dans ces mêmes colonies ;—certainement on doit sentir que l'équilibre n'est pas encore rétabli dans cette partie, comme nous allons voir qu'il l'est relativement au particulier comme au géné-

ral, aux travailleurs comme aux capitalistes, dans le tableau que je viens de présenter.

Vous aviez 3000 liv. sterl. de revenu en terres, qui suivant l'augmentation *nécessaire* des prix de l'industrie, mentionnés au tableau, sont montés *nécessairement* malgré l'industrie, dans la même proportion que le total de ses produits, c'est-à-dire de 3000 liv. st. à 3750.

Or les articles N° 1 (*les seuls taxés au tableau*) forment le soixantième de la consommation totale, & doivent conséquemment dans leur proportion fournir le soixantième de votre consommation :—

Or le soixantième de votre ancien revenu étoit 50 liv. sterl.—Mais les articles N° 1, que vous aviez avant la taxe pour 50 liv. sterling, valent en conséquence de la taxe & de sa réaction £.554 : 3 : 4 : qu'il faut bien tirer de votre revenu actuel *pour soutenir votre ancienne consommation, AFIN QUE LA TAXE SOIT PRODUCTIVE* :—

Or £.554 : 3 : 4 : tirés de 3,750, il vous reste £.3,195 : 16 : 8 ;—

Mais tous les autres objets de votre consommation, quoiqu'ils n'aient pas été taxés, ont ce-

pendant, *graces à la nature*, enchéri de $8\frac{1}{2}$ pour cent par la réaction de la taxe :—

Donc leur prix est monté en total aux £.3,195:16:8, qui sont la balance de votre compte, de votre consommation, & de la somme nécessaire pour alimenter tous les anciens & raval-leurs que vous aviez à vos ordres, sans déranger les projets du *Ministre des finances*.

Je conviens que l'équivalent de ce que je viens de dire s'est fait jusqu'ici sans que personne l'ait apperçu ; comme le sang a circulé pendant bien des siècles dans les veines de l'homme avant qu'il se doutât que cette circulation fût nécessaire.—La circulation de hausse ou de baisse dans les prix, n'étoit pas moins essentielle à la société :—un seul mouvement imprimé au cœur humain, suffit pour la première espèce de circulation ; un mouvement d'un autre genre imprimé à ce même cœur, suffit également pour la seconde ;—ce qui m'induit beaucoup à soupçonner que celui qui préside à l'une, préside aussi à l'autre, & qu'il ne faut absolument qu'écarter tout ce qui peut la gêner.

Depuis la page 237 jusqu'à la page 279,

On trouve, 1°, de nouvelles raisons de la nécessité des rapports entre les prix de l'agriculture & ceux de l'industrie, & de nouvelles preuves du machinal, pour ainsi dire, de l'opération; 2°, des faits qui démontrent l'atrocité du monopole, & l'avantage que l'État & le monopole lui-même recueillent aujourd'hui de l'adresse qu'on eut d'éluder les loix barbares que le monopole avoit obtenues contre les contrebandiers; 3°, une révolution singulière en *France*, aussi constatée que la dernière guerre, & qui suffit pour renverser toutes les visions contraires aux principes établis dans mon ouvrage. Dans l'espace de moins de quatre ans le blé enchérit en *France* de 50 pour cent, & se soutint à ce prix :—or l'*Angleterre* n'en éprouva aucun avantage pour ses exportations, la *France* aucun désavantage à l'égard des fiennes; la *France* reçut la balance dont elle avoit besoin; l'*Angleterre* n'en reçut pas une moindre qu'à l'ordinaire; tous les prix se moulerent sur les nouvelles circonstances; les intérêts particuliers arrangèrent tout sans se consulter;—& les fautes de vingt Ministères consécutifs, se trouvèrent réparées par l'Édit qui établit la liberté

du commerce des grains,—qu'on prétendoit devoir ruiner le commerce intérieur & celui de concurrence.

Depuis la page 279 jusqu'à la page 295,

1°. J'expose, compare, & discute, les balances en argent prétendues par l'*Angleterre* & par la *France*: la première n'est pas moins de 4 millions sterling, & la seconde d'environ 3 millions même monnoie. Or il ne vient annuellement d'*Amérique* que 6 millions sterling, qui se divisent dans toute l'*Europe*:—

Donc les deux balances sont impossibles, & la supposition de leur réalité ne peut être qu'absurde.

2°. En prenant les faits pour base du raisonnement, il ne peut y avoir, suivant l'ouvrage de M. *Necker* sur les finances de la *France*, qu'environ deux milliards tournois dans la circulation de ce royaume; & certainement il y avoit au moins un milliard en 1727, lors de la refonte générale des monnoies en *France*:—

Donc la circulation de la *France* a reçu tout ce qu'elle pouvoit absorber, en recevant une

addition annuelle de 20 millions tournois à son numéraire ; ce qui ne formeroit pas à beaucoup près le tiers de sa balance prétendue.

3°. Tout le monde s'accorde à ne pas supposer au-delà de 25 millions sterling dans la circulation de l'*Angleterre* ; supposez-en 30 : mais l'*Angleterre* possédoit 20 millions sterling, reconnus par les plus habiles calculateurs & observateurs, au commencement du siècle :—

Donc les besoins de la circulation de l'*Angleterre* ont été pleinement satisfaits par une addition annuelle de 117, 647 liv. st. depuis le commencement du siècle jusqu'en 1785 ; ce qui ne forme pas la 35^e partie de la balance établie sur les relevés de *Sir Charles Whitworth*.

Quant à l'importation de la partie des métaux précieux qui concerne le luxe intérieur & les manufactures, on doit sentir qu'à cet égard l'argent n'est autre chose qu'une marchandise, & ne peut être considéré sous ce point de vue que comme l'objet d'une fantaisie au lieu d'une autre.

C'est cependant la supposition d'une chose visiblement fautive, absurde, impossible, qui déter-

mina jusqu'à ce jour toutes les transactions d'un peuple à l'autre, & dicta tous les traités de commerce; c'est la supposition de cette absurdité qui décida du mérite des alliances, de la nécessité des guerres, de la longueur des trêves connues sous le nom de paix, de la valeur des possessions, du prix des colonies;—& c'est la supposition de cette absurdité qui changea, modifia, perfectionna, & finalement rompit le pacte de famille entre l'Angleterre & l'Irlande.

Depuis la page 296 jusqu'à la page 323,

Je réduis le mystère des exportations & importations à un jeu d'enfans, qui se termine à se procurer beaucoup de bagatelles dont on pourroit se passer, mais qui font plaisir, pour beaucoup d'autres bagatelles qu'on possède & dont on ne se soucie point; jeu d'enfans néanmoins d'autant plus précieux, & qu'on doit d'autant plus encourager au lieu d'y mettre des embarras, qu'il entretient au travail beaucoup de malheureux qui chercheroient leur subsistance sur les grands chemins s'ils ne la trouvoient pas dans cet accroissement continu de bagatelles qui se transportent d'un pays à l'autre, quand le premier en est saturé.

Je

Je réduis aussi le grand œuvre des prohibitions, restrictions, & autres visions financières & extortions de la cupidité, au secret d'avoir le moins bon, & quelquefois le plus détestable, au prix le plus cher possible, au lieu d'avoir l'excellent au meilleur marché.

Et pourquoi ces sublimes institutions ?—Pour conserver une prétendue balance prodigieuse en argent *qui n'exista jamais*, & qui n'eût abouti qu'à décupler inutilement le prix de tout, *si elle eût existé*.

Depuis la page 324 jusqu'à la page 338.

Il me semble que le rideau tombe en entier, & laisse enfin appercevoir cette chaîne peu soupçonnée qui unit toutes les nations malgré elles, & répare insensiblement les fautes les plus graves de ceux qui les gouvernent.

La généralité des exportations de l'*Angleterre*, considérée dans différens périodes, & relativement aux facultés des acheteurs étrangers dans le tems que l'augmentation des prix *Anglois* fut nécessitée par les taxes de cette nation, démontre en même tems, & la nécessité où se trouvèrent les acheteurs étrangers d'augmenter aussi le prix

de leurs propres marchandises, pour être en état de continuer le même commerce avec l'Angleterre ; & la nécessité où se trouvèrent les Anglois de recevoir les marchandises étrangères à leurs nouveaux prix, pour continuer la même quantité de productions & d'exportations, & soutenir l'emploi des capitaux consacrés jusqu'alors aux unes comme aux autres.—Il est visible que la somme générale des exportations de l'Angleterre, formant environ le cinquième des produits de son industrie,—cette somme de produits & d'exportations eût nécessairement diminué d'un dixième lorsque le prix des marchandises qu'elle exportoit eût augmenté d'autant, si les étrangers n'avoient pas également augmenté leurs facultés d'un dixième, c'est-à-dire s'ils n'avoient pas enchéri d'un dixième tous les objets de leurs échanges avec les Anglois.

Or la généralité des exportations de l'Angleterre a toujours augmenté malgré l'augmentation du prix de ses marchandises :—

Donc les étrangers ont eu la sagesse d'augmenter leurs prix à mesure que la nécessité a augmenté ceux de l'Angleterre.

Or cette augmentation générale de tous les prix en Europe (reconnue par tous les voyageurs comme par tous les marchands) n'a pu être qu'un

encouragement au travail par-tout où elle ne fut point un effet des taxes :—

Donc ce qui fut nécessaire à l'*Angleterre*, fut avantageux à tout le reste de l'*Europe* ;—& c'est ainsi que l'étranger paie les taxes de l'*Angleterre* en s'enrichissant, & ne s'en doute pas ; comme l'*Angleterre* ne se doute pas qu'elle les paie sans s'appauvrir,—ou plutôt qu'on ne les paie plus en *Angleterre* ni ailleurs quoique leur produit parvienne toujours au créancier de l'État.

Depuis la page 338 jusqu'à la page 357,

Je considère le luxe dans ses rapports les plus essentiels ; & cette chaîne si visible, dans l'article précédent, entre les besoins d'une nation & l'avantage de toutes les autres, présente ici des branches collatérales qui prouvent la même correspondance & une correspondance aussi peu méritoire, entre les besoins du pauvre & les fantaisies de ceux qu'on appelle riches, grands, Ministres, & Rois. Nul besoin du pauvre ne peut être satisfait que par quelque besoin ou par quelque fantaisie des quatre autres membres de la société ; nulle fantaisie de ces êtres privilégiés ne peut être satisfaite qu'APRÈS, APRÈS

avoir satisfait aux besoins du pauvre : on verra même par la suite, que plus on est généreux à l'égard des besoins du pauvre, plus même on l'associe aux fantaisies des quatre autres membres de la société,—& plus ces êtres privilégiés peuvent satisfaire de fantaisies ;—& même alors (ce qui intéresse l'administrateur des finances) plus l'État trouve de ressources dans ses besoins.

Depuis la page 357 jusqu'à la page 375,

Je démontre par les faits les mieux avérés, que toutes les colonies *Européennes* en *Amérique* & dans l'*Inde* ne donnent pas à tout le commerce de l'*Europe* un profit annuel de 6 millions *sterling* ; & qu'indépendamment de la première dépense de plusieurs centaines de millions *sterl.* & de plusieurs dizaines de milliers d'hommes sacrifiés à cette idole, ce profit annuel de 6 millions *sterling* coûte encore à l'*Europe* une dépense annuelle de 25 millions même monnaie.—Six cens millions tournois dépensés annuellement par l'*Europe*, pour faire annuellement un profit de cent quarante-quatre millions tournois !—

D'où je conclus que tout être capable de raisonner d'après les faits les plus incontestables, se trouve réduit au dilemme suivant :

Ou bien

Le commerce des colonies est le plus extravagant de tous ceux que l'esprit humain a conçu jusqu'à ce jour, & les colonies *Européennes* dans l'*Amérique* & dans l'*Inde* n'ont été formées que pour la ruine de l'*Europe* :

Ou bien,

Toutes mes assertions sur l'augmentation des prix nécessitée par les taxes, sont incontrovertibles ; & conséquemment toutes les notions actuelles sur l'argent, sur la richesse, sur l'intérêt des nations, sur les vrais effets de la guerre, sur les dettes nationales, sur la finance, &c. sont visiblement absurdes :—et conséquemment,

En premier lieu, les 25 millions sterling de dépense annuelle dont je viens de parler, ainsi que les centaines de millions sterling de dépense antérieure dont j'ai parlé aussi, *n'ont fait* (comme je le prétends)—*qu'ajouter une valeur nominale aux anciennes* ;—les dettes nationales sont nulles, la nature a réparé toutes les extravagances humaines à cet égard ; & le remboursement est absurde :

En second lieu, tout l'avantage que les colonies peuvent procurer à l'*Europe* consiste,

1°, à FOURNIR aux *Européens* la plus grande quantité possible des objets étrangers qui leur font plaisir, & 2°, à CONSOMMER la plus grande quantité possible des marchandises *Européennes* dont on n'auroit pas le débit en *Europe* :

Enfin, en troisième lieu, le système d'administration le plus raisonnable à l'égard des colonies, *ne peut être* (EN DÉPIT DE TOUS LES ACTES DE NAVIGATION FAITS ET A FAIRE) *que le système qu'on reconnoitra le plus capable d'augmenter dans les colonies, ces PRODUCTIONS & ces CONSOMMATIONS,—& non pas le système évidemment le plus propre à restreindre, à étouffer les unes & les autres.*

Depuis la page 376 jusqu'à la page 382, qui termine les CONSIDÉRATIONS, &c.

Je présente 19 suppositions auxquelles il me semble qu'on ne peut répondre négativement que par une absurdité, démontrée telle dans quelque partie de mon ouvrage, d'abord par la raison, & ensuite par les faits : je conclus enfin que si les choses sont comme je les suppose, il seroit difficile de découvrir, non-seulement en *Europe*, mais dans le monde entier, d'autre

ennemi à détruire que le monopole, & d'autre intérêt à favoriser que le travail. (*)

Je dois faciliter de la même manière l'examen de la *Première Suite des Considérations*, &c.

*Depuis la page 1 jusqu'à la page 40 de la
PREMIERE SUITE DES CONSIDERATIONS, &c.*

Je compare les effets d'un emprunt national avec ceux d'un emprunt particulier : celui-ci

(*) Un homme très en état de juger mon livre & d'en faire un meilleur, *s'il l'a voit lu avec attention*, n'y a remarqué que le prétendu apophthème sur le travail, & la noblesse des principes que je professois ; principes, disoit-il, qui font l'éloge de mon cœur, mais qui ne doivent pas servir de guide dans la politique. C'est bien se méprendre sur mes idées : je n'ai jamais pensé que le bien général devoit être, pourroit être, encore moins qu'il feroit—le fruit de la vertu des hommes ; tout mon ouvrage ne tend au contraire qu'à prouver que le bien général ne peut être produit que par le choc des cupidités particulières modifiées l'une par l'autre, & dirigées par une main invisible, dont tous les agens prétendus libres dans cette partie ne sont que les aveugles instrumens ; j'ajoute que la sagesse consisteroit à reconnoître cet admirable mécanisme, à se rapprocher de l'ordre au lieu de le contrarier, maintenant sur-tout qu'il est visible que toutes les tentatives humaines pour le détruire n'ont abouti qu'à en retarder les effets.

augmente le total de la richesse réelle de l'État d'une somme triple de l'intérêt que l'emprunteur paie au propriétaire de l'argent prêté, & ne diminue point la valeur réelle de cet argent ; l'emprunt national, au contraire, enlève à la nation l'accroissement de richesse réelle que l'emprunt particulier lui auroit procuré, lui rend en nominal ce qu'il lui enlève en réel, en augmentant d'autant le prix du total des produits de la nation, & diminue, réduit, dans la même proportion, la valeur réelle de l'argent prêté.

Le remboursement opère une nouvelle réduction de cette valeur :—cette réduction si visiblement nuisible au prêteur, est-elle du moins avantageuse à l'État, même à titre de réduction ? C'est ce qui ne peut s'éclaircir qu'après quelques réflexions préparatoires sur les causes naturelles de la réduction du taux de l'intérêt, qui prouvent encore avec quelle bonté la nature veille pour débarrasser les administrateurs de toute inquiétude à cet égard, & qui conduisent à découvrir le vice, l'injustice, le ridicule & l'inutilité de toutes les opérations de finance relatives soit au remboursement, soit à ces réductions(*) de capital

(*) On parle aujourd'hui d'une réduction du taux de l'intérêt en *Angleterre* !

ou d'intérêt sur lesquelles on fonde si universellement la gloire d'un administrateur de finances, & qui ne sont qu'autant de portions de banque-routes déguisées dont on n'avoit aucun soupçon.

*Depuis la page 40 jusqu'à la page 51 de la
PREMIERE SUITE, &c.*

Je cherche sur quoi peuvent être fondées les lamentations sur les intérêts payés aux étrangers; & je trouve,

1°, Que la nation qui emprunte chez l'étranger, s'enrichit annuellement d'une somme triple de l'intérêt qu'elle paie ;

2°, Qu'elle ne peut rembourser l'étranger avec avantage, qu'après que le dernier acre de terre dans la nation sera porté à son plus haut degré de valeur ;

3°, Qu'en cela, comme dans tout le reste, tout le bien possible se fait de lui-même ;

Et 4° enfin, dans cela comme dans tout le reste je trouve l'avantage du prêteur, l'avantage de la nation qui emprunte, & l'avantage de tous les étrangers avec lesquels elle correspond.

Depuis la page 51 jusqu'à la page 72 de la
PREMIERE SUITE, &c.

J'expose le moyen qu'un homme du poids & du caractère du feu Lord *Chatham* auroit pu choisir, dans le cas où frappé du changement de scène que présente aujourd'hui l'*Europe*, & de la nécessité de réformer en conséquence les anciennes mesures, il auroit cru de son devoir de demander l'attention publique sur le changement d'idées qu'exigeoit celui qu'on ne pouvoit se dissimuler à l'égard des circonstances.

N'avoit-on point jusqu'à ce jour été dans l'obscurité sur les objets les plus intéressans pour la nation—sa force & sa place ?

Quelle est la cause qui aliéna de la *France*, toute l'*Europe*, & la réunit avec l'*Angleterre* ?

Cette même cause n'avoit-elle pas dû produire le même effet à l'égard de l'*Angleterre*, lorsqu'elle avoit suivi le premier exemple de sa rivale ?

Cette même cause ne produira-t-elle pas toujours les mêmes effets contre toute nation qui

prétendrait établir sa grandeur sur l'humiliation des autres peuples ?

L'idée de suffire à tout, est grande sans doute ; mais les entreprises d'une nation ne doivent-elles pas être proportionnées à ses forces ?

En quoi consistent les forces d'une nation ?

Est-il bien vrai que la perte de l'*Amérique* ait diminué les forces de l'*Angleterre* ?

Est-il bien vrai que la possession entière de l'*Amérique* & de l'*Inde* eût augmenté sans inconvénient soit la force réelle de l'*Angleterre*, soit l'apparence de ses forces ?

Les plus grands succès, dans la dernière guerre, auroient-ils augmenté les forces de l'*Angleterre*, dans la même proportion qu'ils auroient augmenté les inquiétudes de l'*Europe*, & la nécessité d'une confédération générale contre un pouvoir qu'elle auroit cru capable de tout envahir ?

L'*Angleterre* est-elle moins riche qu'elle l'étoit avant la perte de l'*Amérique* ?

En quoi consiste la richesse ?

Si le crédit en fait partie, qu'est-ce que le crédit ?

Le discrédit momentané d'un État n'est-il point attaché à quelque fausse idée sur les effets d'une dette nationale ?

Qu'est-ce qu'une dette nationale ?

Qu'est-ce que l'argent ?

Est-ce l'argent ou l'intérêt général qui forma depuis trois siècles toutes les confédérations nécessaires pour arracher successivement le pouvoir de toutes les mains qui en avoient abusé ?

La place d'une nation *Européenne* n'est-elle pas aujourd'hui irrévocablement fixée par ses forces & par l'intérêt de l'*Europe* ?

Seroit-il possible aujourd'hui d'abuser une seule nation *Européenne* sur ces deux points ?

Peut-il être de l'intérêt réel de qui que ce soit en *Angleterre*, de tromper ou d'être trompé sur ces différens objets ?

Peut-il être de l'intérêt de l'*Angleterre*, de flatter, de nourrir la chimère des monopoles de toute espèce dans l'esprit de son peuple, lorsque les gens sensés de toutes les nations en reconnoissent l'absurdité,—lorsque par-tout ailleurs qu'en *Angleterre* il semble qu'on soit ligué pour extirper toutes les espèces de monopole ?

Le feu Lord *Ghatham* eût traité toutes ces questions avec la profondeur, l'étendue, & la capacité d'un homme d'État :—je n'ai fait que les toucher, mais avec l'intérêt & la liberté d'un homme-citoyen.

Il n'est point de classe, il n'est point d'individu dans un État, qui ne retire exactement du degré de luxe qui s'y est introduit, tout le contingent dû à sa position : c'est au mécanisme qui embrasse & lie toutes les opérations sociales, qu'on doit cet avantage, si c'en est un, ou ce malheur, si l'on veut le considérer comme tel.

ON gémit sur les effets du luxe.—Avions-nous approfondi ces effets, avant d'en gémir ? Savions-nous même ce que c'étoit que le luxe, avant de le condamner ?—Le sauvage est le seul animal de notre espèce sans préjugé sur cet

article ; c'est le seul homme digne d'être écouté, puisqu'il est le seul dont la conduite ne dément pas les opinions ; c'est le seul philosophe capable de nous montrer le point mathématique qui sépare le besoin de la fantaisie : la peau dont il couvre ses épaules, & les trois ou quatre livres de substance qu'il a besoin de manger & de boire journellement pour vivre, sont les seules choses dont il sente la nécessité, & auxquelles, depuis des siècles, son exemple nous apprend qu'on peut être borné, & ne rien désirer de plus :—conséquemment tout le reste est luxe ;—& s'il est dans la société quelques états qui exigent plus que ce qui est nécessaire au sauvagement, ces états eux-mêmes sont le premier luxe qu'il faut détruire ;—ou bien l'on doit reconnoître qu'il n'y a point de règle fixe à cet égard, qu'il est impossible d'en trouver, & conséquemment que le parti le plus sage est d'étudier la nature, d'observer le point d'où elle est partie, d'examiner celui où elle a conduit la société malgré les contradictions dont elle fut assaillie, de juger le terme où elle la conduira infailliblement, & d'écarter les obstacles que l'ignorance ou la cupidité, ou un zèle aussi aveugle que l'une & l'autre, avoient comme à l'envi jetté de toutes parts sur sa route.

S'il s'agissoit maintenant de décider quel est le plus heureux, ou du sauvage, ou de l'homme que la civilisation expose à tous les inconvéniens du luxe qu'elle entraîne tôt ou tard après elle,—la question seroit plus difficile à résoudre que celle de déterminer le point où le luxe commence ; car si on la soumettoit à la décision, non pas du paysan laborieux qui n'ignore pas que son travail est toujours assez bien payé, mais du fainéant qui croupit à la porte de l'opulence dans ces hasards de la mendicité qui attristent malgré lui l'homme sensible,—il est probable que cet être, le plus malheureux en apparence de tous les êtres civilisés, refuseroit de se rendre chez les *Algonquins* pour y jouir de tous les droits de la nature, quand bien même on lui offriroit de payer les frais de son voyage.— Et si l'on propoisoit à l'*Algonquin* de venir travailler ou mendier en *Europe*, (car c'est tout ce qu'on peut y prétendre quand on n'a point de propriété) l'*Algonquin* ne viroit pas parce que les sauvages ne rient jamais, mais je doute fort qu'il se donnât la peine de répondre. Heureusement l'expérience semble prouver, & nous induit à croire, que par-tout on trouve un peu de bien à côté du mal, par-tout un peu de mal à côté du bien.

Quoi qu'il en soit, le luxe est tout ce qui existe des œuvres de l'homme au-delà de ce qui est nécessaire au sauvage ; & le luxe est un effet déplorable, si l'on veut, mais nécessaire, de la nature de l'homme aussi-tôt qu'il est en société ; c'est un inconvénient qui tôt ou tard naît de la propriété reconnue & de la perfectibilité de l'espèce humaine ; il s'accroît avec les lumières ; il se proportionne au degré de liberté & s'étend comme le degré de liberté avec lequel *Tous* les membres d'une société peuvent exercer leurs facultés corporelles & mentales, naturelles & acquises, de quelque espèce qu'elles puissent être ; il s'affermir, se propage, & arrive jusqu'au dernier malheureux, par le canal de la sécurité avec laquelle on peut travailler, rester oisif, acquérir, vendre, conserver, accumuler, jouir.—Et la somme de luxe dans une nation, c'est (après que le nécessaire *du sauvage* est prélevé) la somme de jouissances, de produits, que cette nation peut se promettre de son travail actuel, & de l'accumulation de ses travaux antérieurs,—c'est-à-dire, de ces capitaux accumulés sans lesquels le travail actuel n'eût point été entrepris, *Et malgré l'existence desquels le travail actuel ne continueroit point si ses produits n'étoient achetés, payés, Et consommés*—n'importe à la vérité dans quelle partie du monde.

Mais

Mais dans quelle proportion les produits du travail d'une nation (luxé comme nécessaire) doivent-ils se partager entre le travail actuel & les travaux antérieurs,—travaux dont les propriétaires fournissent la preuve en exhibant les terres, les maisons, les contrats, les matériaux, ou l'argent, dont personne ne leur conteste la propriété, soit qu'elle ait été bien ou mal acquise?—Il m'a paru que ces produits se partageoient dans une proportion dictée par l'avantage de tous les intéressés, *lorsque les administrateurs n'y mettoient pas d'obstacle*; & qu'alors le partage se fesoit aussi de la manière la plus propre à satisfaire les plus zélés partisans du luxé, qui en éprouvent tous les jours les agrémens, & selon eux l'utilité; les plus ardens antagonistes du luxé, qui ne pouvant le détruire voudroient du moins que tout le monde en profitât; le Prince le plus avide de richesses, le Despote le plus voluptueux, le Souverain le plus déterminé à tenir une balance exacte entre tous ses sujets, le père le plus équitable qui ne peut desirer qu'un de ses enfans jouisse d'un avantage qui appartient à l'autre; & enfin de la manière la plus juste, sans que personne songe à la justice: c'est ce que je vais tâcher de développer.

Supposez que le tiers de la population fût suffisant pour produire sur la terre, tout ce qu'il est possible de consommer en objets nécessaires tant au luxe qu'à la vie ; est-il de l'intérêt de l'Etat d'attacher au travail de la terre, PLUS du tiers de la population ?—Non certainement, puisqu'il y a d'autres travaux à faire, & qu'il est impossible de savoir en quoi consisteront ces travaux :—

Est-il de l'intérêt des propriétaires de travaux antérieurs, c'est-à-dire de terres, maisons, argent, & autres capitaux antérieurement accumulés, d'attacher à la terre MOINS du tiers de la population, quand ce tiers est nécessaire pour produire sur la terre tout ce qu'il est possible de consommer, & conséquemment tout ce que les propriétaires sont assurés de vendre ?—Non certainement :—

Est-il de l'intérêt de ces mêmes propriétaires d'employer PLUS du tiers de la population sur la terre, quand ils ne pourroient en employer davantage sans perdre visiblement le fruit de leurs avances, puisque le produit des travaux du tiers de la population fût à la consommation qui peut se faire, & que tout ce qui se produiroit au-delà resteroit invendu ou diminué-

roit le prix de tout le reste?—Non certainement :—

Est-il de l'intérêt des travailleurs, qu'on attache au travail de la terre PLUS de bras qu'il n'en faut pour la travailler, quand la récompense du travail toujours fixée par la consommation de ses produits comme par l'intérêt de l'État & par celui des propriétaires, se trouveroit nécessairement diminuée par le partage de la même somme de récompenses, qu'il faudroit finalement diviser entre un plus grand nombre de travailleurs?—Non certainement :—

Donc l'intérêt des travailleurs, celui des propriétaires, & celui de l'État, est exactement le même, & ne peut sur ce point être différent.

Dans cette supposition *du tiers seulement* de la population, attaché aux travaux quelconques de la terre, combien le Souverain, *le père du peuple*, peut-il desirer en toute rigueur de justice, qu'il soit remis aux mains laborieuses qui ont tout produit?—Certainement *rien de plus que le tiers* de leurs produits, puisqu'il reste les deux tiers de la population, c'est-à-dire des consommateurs à pourvoir :—

Donc l'intérêt de l'État & celui des propriétaires exige qu'on ne remette aux travailleurs, que le tiers des produits de leur travail.

Ce tiers de la population ainsi pourvu, forme le tiers des consommateurs de la nation : si ce tiers des consommateurs n'eût pas reçu le tiers des objets produits, la consommation générale se feroit donc trouvée moindre de toute la quantité que ce tiers des consommateurs n'auroit pas reçu. Or l'intérêt des propriétaires de ces anciens capitaux accumulés, terres, maisons, bestiaux, argent, &c. est certainement que les produits annuels *qui font leur revenu*, se consomment ou s'emploient annuellement pour qu'il soit nécessaire de travailler pour en obtenir de nouveaux, & *soutenir ce précieux revenu* :—

Donc l'intérêt des propriétaires est de donner *exactement le tiers* des produits à ce tiers des consommateurs qu'ils font travailler.

Mais si le tiers de la population, attaché au travail de la terre, recevoit **PLUS** que le tiers des produits de ce travail, comment ce tiers qui seroit *surpayé*, empêcheroit-il que le nombre de ceux qui n'auroient pas reçu leur quote part de la consommation dans les deux autres tiers

des consommateurs à pourvoir, comment, dis-je, les empêcheroit-il de se jeter dans le travail de la terre, d'y réclamer au rabais, leur portion de cette récompense usurpée, conséquemment de diminuer celle des *surpayés*, & de rétablir ainsi en peu de tems l'équilibre que l'injustice du partage auroit dérangé ?—

Donc l'intérêt du tiers même de la population, attaché au travail de la terre, est de ne recevoir *que le tiers* des produits de ce travail pour n'être pas assuré d'en recevoir bientôt beaucoup moins.

Et si le Gouvernement est parfaitement neutre (*dans tout ce qui ne sera pas voie de fait*) au milieu d'un conflit de cupidités particulières dont on ne peut nier l'existence, mais *qui ne peuvent que se balancer quand elles sont parfaitement libres*, peut-il résulter autre chose de ce choc prétendu si terrible, que le plus grand avantage de tous, quand tous les intérêts se concentrent dans le même point, quoique tous les intéressés l'ignorent & supposent le contraire ?

Cependant, il faut en convenir, le droit incontestable des propriétaires d'un capital quel-

conque, c'est de choisir dans le nombre des travaux que ce capital peut produire, de choisir, dis-je, & d'ordonner celui qui lui paroîtra le plus avantageux à lui seul :—or le capitaliste qui ordonne, je suppose, 30 blocs de marbre, ou la préparation d'une récolte de 30 milliers de garance, embarrasseroit beaucoup ses travailleurs, s'il leur remettoit 10 blocs de marbre ou 10 milliers de garance en nature, quoiqu'il leur remettoit exactement le tiers des produits de leur travail si les différentes parties de ces produits étoient parfaitement égales ; — l'embarras seroit encore bien plus considérable, si toutes ces différentes parties étoient de qualités différentes.

Ici du moins nous pouvons nous appercevoir que l'or & l'argent *seroient beaucoup plus mal dans les entrailles de la terre* où les déclamateurs de tous les tems auroient voulu les confiner, qu'ils ne le sont dans la main du capitaliste qui sût les y accumuler ; car non-seulement l'intérêt de ce capitaliste demande qu'on lui fasse les 30 blocs de marbre, ou les 30 milliers de garance, qu'il fait bien où placer, & qu'il placera peut-être plus avantageusement si la vente en est différée ; — mais aussi l'intérêt des travailleurs qu'il emploie, exige qu'on les mette au plus tôt en possession des moyens de se procurer les objets

de luxe & de nécessité qu'il leur plaira de choisir dans la masse générale de ceux que la nation a produits :—or ce ne peut être en recevant le tiers des produits de leur travail en nature, mais en recevant le tiers de leur valeur en argent, qu'ils sont assurés d'obtenir le tiers qui leur est si légitimement dû dans le degré de luxe où la nation est déjà parvenue au moment où on les paie ;—(je devrois dire qu'ils feroient assurés d'obtenir ce tiers, si la finance n'avoit pas jugé à-propos de mettre au-dessus de leur portée, *par quelque taxe absurde*, certains objets qu'ils feroient quelquefois bien-aisés de se procurer, & qui se trouvent, *graces à la taxe*, réservés exclusivement aux gens riches ;—mais oublions les méprises de la finance.)

Supposons maintenant que dans la masse générale des produits de la terre, les objets de première nécessité soient à ceux de luxe comme 1 est à 3, & que la masse des travailleurs qui forme, comme nous avons dit, le tiers de la population, reçoive 3 sur toute valeur de 9 :—*donc la masse des travailleurs recevra exactement toute la portion qu'elle peut prétendre dans le total des objets de luxe & de nécessité qu'elle aura produits.*

Or le total de ses jouissances sera nécessairement 2 de luxe & 1 de nécessité :—il ne pourra pas être de plus de 1 de nécessité, puisqu'il n'y en a que 3 sur 9 tant de nécessité que de luxe, & qu'il y a deux autres tiers de la nation à pourvoir du nécessaire ;—il ne pourra pas être de moins de 2 de luxe, puisque sur 3 qu'il reçoit, il ne peut y en avoir que 1 de nécessité :—

Donc s'il est impossible de savoir quel est le plus heureux du sauvage ou du travailleur qui vit en société, il est du moins incontestable que ce dernier a plus de jouissances que l'autre, puisqu'il a comme le sauvage 1 de nécessité, & 2 de luxe que le sauvage n'a pas ;—*deux de luxe* que l'intérêt des capitalistes garantit à son travail dans le produit de leurs capitaux pendant que ces capitaux existeront ;—*deux de luxe* qu'il n'auroit pas si ces capitaux n'eussent pas existé.

On sent que les mêmes détails s'appliquent nécessairement à l'industrie, soit à l'égard du nombre de travailleurs, soit à l'égard du partage des produits de leur travail ; & que pour se convaincre de l'exactitude de la balance non-seulement entre le nombre des travailleurs de l'industrie & de ceux de la terre, mais encore

entre la récompense des travaux de l'une & de l'autre, il suffit d'observer que le propriétaire d'un capital quelconque, qui retireroit moins de bénéfice dans l'une, que l'autre ne lui en promettroit *tout risque & tout inconvénient compensé*,—ne feroit pas long-tems à transporter ce capital dans celle qui lui en produiroit davantage ;—& que d'un autre côté le travailleur, *parfaitement libre*, se porteroit de même bientôt vers l'espèce de travail qui lui présenteroit une plus grande récompense.

Effets de la disproportion prétendue révoltante entre le nombre des capitalistes & celui des travailleurs que les capitaux enchaînent à l'ouvrage pour servir au luxe de ces bienheureux privilégiés.

SUPPOSONS que le total des capitalistes tant de la terre & de l'industrie, soit à celui des travailleurs comme 1 est à 20 :—les capitalistes auront donc chacun, sur un médium, 10 de première nécessité & 50 de luxe, pendant que chacun des travailleurs n'aura que 2 de luxe & 1 de nécessité. Cela est révoltant, dit-on.— Pourquoi révoltant ?

Le droit de jouir n'est-il pas une fuite de la convention formelle ou tacite qui établit la propriété, dans cet état heureux ou malheureux qu'on appelle civilisation ?

La liberté d'épargner ou de consommer, n'est-elle pas attachée au droit de jouissance ?

La différence de la masse des épargnes dans une main & dans une autre, n'est-elle pas une fuite nécessaire de la différence des inclinations, de la capacité, en un mot de toutes les facultés naturelles & acquises, qu'il faut bien comprendre sous l'idée de propriété ?

Si j'ai acquis *mille*, pendant que 20 autres n'ont rien acquis, cette nouvelle propriété doit-elle être moins sacrée que les anciennes ?—Et si la nouvelle n'est pas aussi sacrée, à quel titre les anciennes peuvent-elles se flatter de l'être encore long-tems ?

Mais s'il m'est impossible, (graces à l'effet purement mécanique de l'ordre établi par l'Auteur de la société,—par celui qui en donnant aux hommes ce penchant invincible qui les rapproche l'un de l'autre, voulut que l'homme qui deviendrait riche, fût toujours, malgré sa

cupidité, utile à celui qui resteroit pauvre, & toujours utile en raison de sa richesse)—s'il m'est impossible, dis-je, de jouir de ces mille accumulés, sans laisser 1° un tiers du profit entre les mains des travailleurs que ces mille entretiennent à l'ouvrage, & 2° un tiers entre les mains de celui qui dirigera leurs opérations dans le cas où j'aimerois mieux prêter & dormir que travailler ou diriger l'ouvrage,—pourquoi m'envier l'autre tiers d'un total qui n'existeroit pas sans cette propriété de mille que j'ai acquise, & qu'on me reproche quand elle est utile à tant d'autres ?

Mais si je dirige moi-même les opérations, pourquoi est-on révolté de ce qu'après avoir donné aux travailleurs ce tiers de profit qui leur appartient, je m'approprie ensuite, à moi seul, les deux autres tiers, dont l'un n'est évidemment que le droit de la propriété, & l'autre que la récompense de la direction du travail ?—

Mais si je ne puis ensuite jouir réellement de ce tiers ou de ces deux tiers de profit, qu'en les remettant, sous une forme ou sous une autre, à quelqu'un qui ne pourra également en jouir sans en partager le bénéfice avec un troisième,—qui de son côté, &c. &c. &c. Réfléchissez & révoltez-

vous encore, si vous en avez le courage.—Mais revenons plus spécialement au point.

Chacun de ces capitalistes à qui il revient 10 de nécessité & 50 de luxe, a 10 personnes à *pourvoir dans la population supposée*, puisqu'il reste, *non pourvus*, les deux tiers de la population tant sous le nom de capitalistes que sous celui de secrétaires, d'intendants, de clercs, de commis, de domestiques, d'artisans, de baladins, & autres dépendans sous toutes les dénominations :—or ce capitaliste les pourvoira certainement ces 10 personnes qui ne sont pas pourvues & qui sont échues à son lot, & il les pourvoira comme nous venons de le voir, soit par lui-même, soit par quelque autre,—à moins qu'il n'enfouisse son argent ;—mais à moins d'être un fou, il n'enfouira pas son argent, SI LIBERTÉ ET PROPRIÉTÉ SONT PARFAITEMENT ÉTABLIES ET RECONNUES. Examinez donc maintenant s'il est possible qu'il ne s'établisse pas mécaniquement, une dégradation suivant laquelle le plus malheureux de ces deux tiers *non pourvus* de la population, de ces deux autres classes de consommateurs, *aussi nécessaires pour réaliser la valeur de ce qui est déjà produit,—aussi nécessaires pour déterminer les capitalistes aux frais d'une nouvelle reproduction,—reproduction*

dont la consommation seule peut être la mère comme elle fut elle-même la fille de la première production ;—examinez, dis-je, si le plus malheureux de ces deux tiers non pourvus, n'aura pas 1 de nécessité comme le sauvage, & plus des 2 de luxe que l'intérêt des capitalistes garantit aux cultivateurs & aux artisans :—trouvez une raison qui empêchât un seul de ces dépendans sous toutes les dénominations, de se jeter soit dans la classe des artisans soit dans celle des cultivateurs, s'il ne trouvoit pas quelque avantage dans l'espèce de dépendance qu'il aura choisie :—imaginez une seule raison qui puisse autoriser les administrateurs, je ne dis pas, à forcer, mais à desirer qu'un seul individu de cette classe de dépendans, utiles sans doute ou agréables aux capitalistes dans l'espèce de dépendance qu'ils ont choisie, allât augmenter le nombre des travailleurs, lorsqu'on se rappelle que ce nombre a été fixé non-seulement par l'intérêt de l'État & par celui des capitalistes, mais encore par celui des travailleurs eux-mêmes, dont les intrus diminueroient la récompense.—Observons de plus que le nombre des dépendans est également fixé par le plaisir des capitalistes & par l'intérêt des dépendans eux-mêmes, qui préfèrent visiblement leur état à

celui des travailleurs, puisqu'ils restent dans la dépendance.

Mais, dira-t-on, prétendez-vous réduire les administrateurs à l'inaction des dieux d'*Épiqueure* ?

Est-ce les réduire à l'inaction, que de les affujettir au devoir de protéger dans tout homme le droit de se défendre contre tout autre ?

Est-ce les réduire à l'inaction, que de laisser inhérente à ce devoir, la nécessité d'être inflexible contre toute atteinte portée à un droit à l'exercice duquel est visiblement attaché le plus grand bonheur des particuliers, comme le plus grand avantage du Prince *qui n'est que la somme de ses sujets* ?

Est-ce les réduire à l'inaction, que de les supplier de croire qu'ils ne concentrent pas dans leur tête & dans celle de leurs dépendans,—qu'il est impossible qu'ils y concentrent,—toutes les lumières de la société, toutes celles qui peuvent être utiles à leur Prince & à leurs concitoyens ?

Est-ce les réduire à l'inaction, que de leur démontrer la nécessité de substituer à des opé-

rations, les unes inutiles, les autres pernicieuses, le soin d'étudier enfin la nature, d'observer sa marche, & d'écarter les obstacles que les administrations antérieures, moins éclairées, avoient comme à l'envi jettés sur sa route ?

D'après l'espèce d'analyse que j'ai donnée du luxe, il ne feroit peut-être pas impossible de déterminer le point où l'*Angleterre* est parvenue à cet égard ; mais ce que j'ai à dire sur cet objet deviendra encore plus sensible par la comparaison que je ferai de son état avec celui de la *France*, dont il n'est pas encore tems de m'occuper. L'impartialité avec laquelle j'ai reconnu un des mérites les plus essentiels de l'argent, malgré quelques plaisanteries qui m'étoient échappées sur sa divinité, (divinité dont je ne vois effectivement d'autre preuve que cette prodigieuse facilité avec laquelle il se dérobe aux desirs, aux regards, aux mains des individus les plus avarés comme des nations les plus avides, pour se rendre utile à tous les hommes, & même à ceux qui s'imaginent n'en retirer aucun avantage) cette impartialité, dis-je, m'oblige de ne pas différer à reconnoître également dans cette divinité subalterne, une autre vertu peu soupçonnée, & cependant aussi inté-

ressante pour les propriétaires, que celle que je lui ai déjà reconnue est importante & essentielle pour les travailleurs.

Singulière propriété de l'Argent.

Nous avons vu que suivant M. King le revenu territorial de l'*Angleterre*, étoit d'environ 30 millions sterling vers le commencement du siècle :—qu'on me permette de supposer qu'il étoit seulement de 22 millions 500 mille livres en 1674 ;—si je me trompe, ce ne peut être qu'en éloignant trop ou trop peu l'époque, & l'erreur ne peut rien ni pour ni contre ce que j'ai dessein de faire observer. Supposons également qu'il fallût alors 20 millions sterling pour la circulation de ces 22 millions 500 mille liv. de revenu ;—cela ne feroit pas étonnant, puisque beaucoup de gens ne portoient pas, il y a fort peu d'années, le revenu de la *France* à plus de 2 milliards quelques cens mille liv. tournois,—qu'on supposoit alors 2 milliards même monnoie dans la circulation,—& qu'en 1674 il n'y avoit pas plus de papier monnoie en *Angleterre* qu'en *France*.—

En suivant aussi à-peu-près la même proportion entre les 30 millions de revenu, reconnus en
Angleterre

Angleterre vers le commencement du siècle, & les 8 sols, prix des journées du travailleur dans le même tems, nous supposérons que la journée du travailleur en *Angleterre* se payoit 6 sols, lorsque le revenu de la terre étoit de 22 millions 500 mille livres à l'époque prise de 1674.

On sent qu'il est de force que si dans le siècle qui s'est écoulé depuis cette époque jusqu'en 1774; il s'est introduit 20 autres millions sterling dans la circulation de l'*Angleterre*, le prix de tous les autres objets a dû doubler,—& certainement le prix du travail comme celui de ses produits: ainsi donc celui qui affermoit 50, afferma 100 après le siècle révolu; celui qui vendoit un objet 25, le vendit 50; l'ouvrier qu'on avoit payé avec 6, reçut le double; & le total du revenu étant supposé en 1674 de 22 millions 500 mille livres, valoit donc en 1774 nécessairement 45 millions. Ce sont de ces vérités palpables sur lesquelles il seroit ridicule de s'appesantir; mais voici la singularité:

La valeur du capital de la terre avoit augmenté dans une proportion bien plus forte que son revenu; car le capital des terres de la nation, ou pour mieux dire, le capital de la

portion du propriétaire dans le total du revenu qui n'étoit comme aujourd'hui que la troisième partie de ce total, & qui se trouvoit conséquemment de 7 millions 500 mille liv. sterling en 1674, ne pouvoit alors s'estimer sur ce produit qu'à raison de 20 années d'achat (*au dernier 20*) ; c'étoit même beaucoup à cette époque, il ne seroit pas difficile de le prouver :—le capital qui produisoit ce revenu du propriétaire, ne pouvoit donc valoir en 1674 que 150 millions sterling. Or les 15 millions sterling de revenu qui formèrent la portion du propriétaire lorsque le total du revenu fut monté de 22 millions 500 mille livres à 45 millions, donna au nouveau capital une valeur indubitable de 450 millions, puisqu'il n'y avoit alors (1774) aucune partie de ce capital qui se vendit à moins de 30 années d'achat (*au dernier 30*) :—conséquemment une addition de 20 millions sterling *seulement* à la monnoie déjà circulante, avoit suffi non-seulement pour augmenter la valeur de la terre de 300 millions sterling, mais encore pour accroître dans la même proportion tous les capitaux fonciers & toutes les matières qui fournissoient à l'industrie un revenu qui avoit augmenté en raison de celui de la terre ;—prodigieux effet de ce levain magique qui ne formoit peut-être pas la 80^e partie de la somme dont il

avoit enrichi les *Anglois* travailleurs & capitalistes.—Ce n'est pas tout.

Autre Singularité.

CETTE abondance d'argent que le commerce extérieur avoit procurée à la nation, donna des facilités pour tout ce qu'on voulut entreprendre ; la certitude de trouver tout l'argent nécessaire au moment du besoin, le fit pour ainsi dire oublier entre les mains des débiteurs ou de ceux qui en étoient dépositaires ; la folie de le laisser oisif, engagea les dépositaires & les débiteurs à s'en servir après que l'expérience leur eut appris qu'il suffiroit d'en réserver un quart, je suppose, pour satisfaire aux demandes courantes, attendu la facilité des emprunts qui remédioient amplement à un vide momentané, sur-tout lorsqu'on exhiboit la preuve qu'on avoit dans une entreprise lucrative, beaucoup plus que la somme qu'il falloit pour rembourser :—or l'étranger qui n'avoit pas assez de cet argent devenu inutile en *Angleterre*, le reçut avec plaisir en échange de marchandises dont il n'auroit su trouver le débit dans son pays ; & après un assez court espace de tems, lorsqu'on entreprit de calculer, de comparer, &c. l'on trouva qu'au lieu de 40 millions sterling & au-delà, qu'il

semble qu'on auroit dû conserver, puisqu'on n'avoit, disoit-on, commercé que pour doubler si l'on pouvoit la somme primitive, & que d'ailleurs l'addition avoit produit un effet aussi merveilleux :—on trouva, dis-je, qu'on avoit à peine conservé les 20 millions qu'on avoit eus dans le principe ;—l'addition qui formoit la prétendue balance avoit disparu.

Disparution douloureuse ! dit-on :—cependant tous les prix se soutenoient malgré la disparition ; le travailleur à qui l'on avoit donné 12 dans le tems de la plus grande abondance de l'argent, continuoît à les recevoir aussi exactement que si l'argent disparu eût encore été dans la nation ; les terres continuoient également à se vendre à 30 années d'achat. A qui donc cette disparition d'argent avoit-elle été funeste ?—Disons maintenant, à combien de gens n'avoit-elle pas été avantageuse ? car enfin si les 20 millions additionnels étoient restés dans le pays, ils y eussent été visiblement inutiles s'ils y fussent restés dans des coffres ; & ils eussent inutilement doublé le prix de tout, si on les eût forcés dans la circulation malgré leur inutilité ;—au lieu que transportés dans un pays où ils étoient nécessaires puisqu'on les y reçut, ils produisirent à l'Angleterre pour 20 millions de marchandises

étrangères qu'elle n'auroit pas eues sans cette disparution :—mais ce n'est pas dans ce point seulement que consiste la seconde singularité.—

Il avoit fallu nécessairement une addition réelle de 20 millions à la monnoie circulante pour augmenter la valeur du capital de la terre de 300 millions sterling, & pour doubler le revenu des propriétaires ;—mais cet argent une fois introduit dans le pays, n'avoit eu besoin d'y séjourner qu'un très-court espace de tems *pour le féconder à perpétuité*,—pour laisser à tous les objets, même après sa disparution, tous les avantages que sa présence leur avoit procurés :—le miracle sera bien plus grand, si l'on joint l'observation suivante à celle que je viens de faire.

L'émulation générale pour le travail, qui fut la suite de l'introduction des 20 millions sterling d'argent réel, & puis des 20 millions de marchandises étrangères qui remplacèrent l'argent disparu, produisit une création réelle de nouveaux objets tant sur la terre que dans l'industrie ;—dans l'industrie, parce qu'au défaut de mines, il fallut bien payer par 20 millions de marchandises *Angloises*, les 20 millions de marchandises étrangères auxquelles on s'étoit

accoutumé ; — sur la terre, parce qu'il fallut bien augmenter les produits pour répondre à l'augmentation de ceux de l'industrie & nourrir les nouveaux travailleurs. Or chacun de ces produits additionels, reçut, dès le moment de son existence, le bénéfice entier du passage des 20 millions disparus, sans le diminuer dans aucun des objets déjà existans ; — pendant que ces 20 millions disparus d'*Angleterre* alloient de proche en proche féconder tout ce qui seroit capable de recevoir leur bénigne influence. — C'est ainsi qu'un misérable chapon, sans aucune vertu productive, féconde successivement tous les œufs qu'on lui confie, & qui n'ont besoin que pendant quelques jours du bénéfice de la chaleur qu'il leur procure, unique bénéfice qu'il puisse leur procurer.

*Vertu aussi singulière dans l'objet où on l'auroit
le moins soupçonnée.*

PENDANT l'espace du siècle dont il s'agit, l'*Angleterre* avoit eu besoin de sommes énormes pour différentes entreprises ; & le montant de l'intérêt stipulé pour payer ces dettes, joint aux dépenses annuelles du gouvernement, montoient annuellement à 9 millions sterling en 1774.

Pour assurer le paiement de ces 9 millions, *qui n'a jamais retardé d'une minute*, on avoit taxé successivement tout ce qu'on avoit jugé le plus susceptible de taxation. Les taxes ayant été successives comme les besoins, on se contentoit d'observer qu'elles avoient augmenté considérablement le prix de tout, sans que personne eût imaginé qu'il y avoit dans cette opération une marche graduelle qu'on pouvoit suivre, & une complication d'intérêts dont les proportions méritoient d'être étudiées :—mais enfin, les taxes avoient réellement augmenté le prix du total des prix de l'industrie au moins de tout le montant de la somme où elles avoient été portées ;—personne en état de raisonner n'en doutoit, ni dans le Parlement, ni dans la ville, ni dans la campagne ; & ceux qui n'étoient pas en état de raisonner, n'avoient eu besoin que de sentir, pour agir par l'impulsion du sentiment seul, aussi sensément que les plus habiles raisonneurs en conséquence de leurs réflexions, chacun avoit augmenté tout doucement le prix de ce qu'il avoit à vendre :—on ne risque donc rien à établir que les 45 millions des produits de l'industrie avoient dû être portés successivement par les taxes à 54 millions, pour que l'industrie ne fût pas grevée ; cela est évident :—le total des produits de la terre avoit dû

par la même raison être porté de 45 millions à 54, pour que les propriétaires ne fussent pas lésés ; rien de plus incontestable ; — & enfin la récompense du travail avoit dû augmenter dans la même proportion, c'est-à-dire être portée de 12 sols à 14 & quelques fractions, pour que les travailleurs n'eussent aucune raison de se plaindre ; il n'y a pas un honnête homme au monde qui puisse en disconvenir. — Mais qu'étoit-il arrivé ? —

La nécessité d'augmenter le prix de tout, jointe au défaut d'idée sur la proportion, & à l'impossibilité du concert entre tant d'intéressés, avoit successivement déterminé chacun d'eux à augmenter sa partie un peu plus qu'il ne falloit, dans la crainte de l'augmenter un peu moins qu'il n'étoit nécessaire ; de sorte qu'en 1774 le total des produits de l'industrie comme le total des produits de la terre, au lieu d'être chacun de 54 millions comme il suffisoit qu'il fût pour que les taxes fussent payées *sans qu'il en coûtât rien aux capitalistes soit de l'agriculture soit de l'industrie*, se trouva au moins, des 60 millions auxquels il devoit être porté pour que les taxes fussent payées *sans qu'il en coûtât rien aussi aux travailleurs* : — mais observons que ce ne fut qu'après quelques attroupemens, quelques infrac-

tions au bon ordre de la part des travailleurs en 1763 & 1764, (*infractions aussi nécessaires alors pour rétablir le niveau par-tout, que quelques infractions de la même espèce, l'avoient déjà été plusieurs fois en Angleterre, & qu'elles l'ont été depuis la dernière paix en diverses parties de l'Angleterre & de la France*), après ces infractions, dis-je, de la part des travailleurs, le prix de leurs journées se trouva de 16 sols sur un médium dans toutes les provinces de l'Angleterre; & certainement alors l'Angleterre étoit dans la situation la plus brillante & la plus heureuse, si elle avoit su l'apprécier;—mais alors l'Angleterre étoit aussi (*comme on veut, COMME ON VEUT qu'elle soit encore*) dans l'obscurité sur les effets d'une dette nationale:—or observez que c'est à cette obscurité seule que l'Angleterre doit imputer toutes ses fausses démarches, ses prétendus malheurs, sa prétendue perte. Jamais elle n'eût songé à taxer ses colonies *sous une forme ou sous une autre*, si elle eût observé,

Qu'elle devoit au contraire leur faciliter les moyens d'augmenter le prix de tous leurs produits, afin qu'elles pussent continuer à consommer la même quantité de produits Anglois à leurs nouveaux prix,—c'est-à-dire, A CES PRIX NÉCESSITÉS PAR L'EFFET GÉNÉRAL DES TAXES SUR TOUS LES PRODUITS DE LA NATION.

Je viens à la singularité annoncée.

Vingt millions ajoutés à la circulation, avoient porté le total du revenu des terres, de 22 millions 500 mille livres sterling, à 45 millions,— dont le propriétaire avoit 15 millions :—

Mais 9 millions de taxes après leurs réactions avoient augmenté le total du revenu d'environ 15 millions, & l'avoient porté à 60 millions,— dont 20 appartenoient au propriétaire :—

Mais 15 millions de revenu appartenant au propriétaire, à 30 années d'achat, n'eussent formé qu'un capital de 450 millions :—

Mais 20 millions de revenu, à 30 années d'achat, font un capital de 600 millions :—

Mais il est incontestable qu'en 1774, en *Angleterre*, on n'auroit pas trouvé de terres à acheter au-dessous de 30 années d'achat :—

Donc les 9 millions de taxes annuelles, *qui ne coûtoient plus rien à personne qu'en imagination*, avoient ajouté aux prix des terres une valeur de 150 millions sterling,—c'est-à-dire *environ un sixième de plus que le capital de la dette nationale*

entière, puisqu'elle n'étoit alors que d'environ 130 millions.—La dette nationale étoit-elle nulle alors?—La dette qu'on a contractée depuis cette époque, permet-elle de délibérer long-tems si l'on payera celles de l'Héritier de la Couronne?—On trouvera fans doute que j'abuse des droits de l'*excentricité*, mais je ne fais qu'user du droit, & remplir le devoir de fujet.

Dira-t-on que c'est au hasard que je porte à 60 millions, le total des produits de la terre en 1774? Je crois que mon assertion ne seroit pas difficile à prouver; je crois même qu'elle est la conséquence de ce que j'ai dit, & de ce que je vais ajouter :—mais quand je me tromperois, en seroit-il moins évident qu'il falloit que ce revenu (tel qu'il pût être) eût exactement augmenté à cette époque, si non de 22 millions 500 mille livres à 60 millions, du moins dans la proportion de la première de ces deux sommes à l'autre, puisqu'il fut certainement un tems, & non pas très-ancien, où l'on ne donnoit que 6 sols par jour aux travailleurs, & qu'on leur en donnoit réellement 16 en 1774?—Or ceux qui mettent les travailleurs à l'ouvrage, & qui les y entretiennent après les y avoir mis, leur ont donné dans tous les tems le moins qu'ils ont pu;—or ils ont pu certainement ce qu'ils

ont fait sans interruption ;—or ils n'auroient pu le faire & continuer, si leurs facultés n'avoient pas augmenté en raison de leurs dépenses :—or leurs dépenses étoient augmentées de 6 à 16, c'est-à-dire dans la proportion de 22 millions 500 mille livres à 60 millions :

Donc mon raisonnement subsiste dans toute sa force, malgré l'objection ;—l'augmentation du prix des terres, due au numéraire introduit & ensuite aux taxes successivement établies, reste toujours dans la proportion de 22 millions 500 mille livres à 60 millions,—*depuis l'époque où l'on ne donnoit que 6 sols aux travailleurs jusqu'à celle où on leur en donna 16 ;*—& la réalité des miracles opérés successivement tant par les taxes que par l'introduction de l'argent, est encore plus constatée que le fait historique le moins douteux, car le fait historique le moins douteux n'est pas d'une certitude mathématique ; au lieu que les miracles de l'argent & des taxes sont des proportions nécessaires entre des objets qu'on a sous les yeux, des proportions que l'ignorance ou la cupidité peuvent déranger pour quelques momens, mais qui se rétablissent bientôt suivant leur ordre naturel *comme les liqueurs se placent suivant leurs pesanteurs spécifiques* ; des proportions qu'on pouvoit bien ne pas appercevoir,

mais qui emportent conviction aussi-tôt qu'elles sont apperçues ; des proportions enfin qui démontrent l'action d'une prépondérance toujours éclairée & toujours juste, au milieu des ténèbres de l'ignorance & du choc des cupidités.

Autre singularité, mais relative à la France.

JE voudrois prouver que les miracles n'ont pas été concentrés dans l'*Angleterre*, quoiqu'elle fût jadis appelée la terre des saints ;—je voudrois prouver que la *France*, qui ne se piqua jamais de sainteté quoiqu'elle fût chrétienne avant l'*Angleterre*, peut en observer d'aussi étonnans chez elle ;—mais imitatrice en tous points de l'*Angleterre*, la *France* jouit sans réfléchir, & se plaint sans examiner. Je consens bien qu'elle se plaigne ; mais je voudrois qu'elle ne se méprît point sur l'objet de ses plaintes.

En conséquence de la vénération portée depuis un siècle à cette maxime sacrée qui établit en *France* comme en *Angleterre*, que pour briller dans le commerce de concurrence chez l'étranger, il faut toujours entretenir les denrées au plus bas prix dans la nation, (c'est-à-dire,

rendre le revenu des terres nationales le moindre possible :—cela paroît singulier ; cependant c'est exactement le mot, comme la chose) ; en conséquence, dis-je, de cette maxime, la *France* jouissoit de l'avantage d'avoir ordinairement son blé d'une moitié, & souvent de trois quarts, au-dessous du prix moyen de l'*Angleterre* :—il est vrai qu'elle payoit cet avantage par le désagrément de le voir quelquefois monter tout d'un coup au triple de la valeur ordinaire, ce qui entraînoit quelques inconvéniens ; car le peuple de ce royaume despotique ne craint pas plus que le libre *Anglois* d'être pendu, quand il n'a pas de pain.

M. *Turgot*, qui n'avoit eu besoin que de saisir le grand principe de la liberté générale du commerce pour en apprécier les conséquences, se hâta de l'appliquer à un objet qui forme plus du tiers du revenu de la nation ; il affranchit autant qu'il crut le pouvoir, le commerce du blé jusqu'alors restreint de la façon la plus absurde. Nous avons déjà vu qu'après quelques fluctuations, les unes naturelles, les autres forcées, le prix du blé se fixa sur un médium à 50 pour cent au-dessus du prix moyen qu'il avoit dix ans avant l'établissement de la loi.

Lorsqu'il fut constaté que le prix d'une denrée aussi nécessaire au peuple, s'étoit fixé à un taux si prodigieusement au-dessus de l'ancien, comment la facilité de retirer du blé des terres de l'*Angleterre*, & des magasins de la *Hollande*, & de le transporter dans bien peu de tems dans tous les ports du royaume, ne déterminait-elle pas le Ministère *François* à inviter l'étranger à réparer le désordre, désordre prévu, annoncé par les protecteurs aveugles ou intéressés de l'industrie, par les zélateurs de la maxime sacrée ?—Deux raisons s'y opposèrent : la première, qui rendoit l'intervention du Ministère inutile, c'est que le prix du total des autres produits tant de la terre que de l'industrie en *France*, se mit bientôt au niveau de celui du blé ; la seconde, qui eût frustré toutes les tentatives ministérielles à cet égard, c'est que l'*Angleterre* & la *Hollande* ne pouvoient fournir le blé à un prix au-dessous de celui qui s'étoit fixé en *France*.

Donc cette augmentation de 50 pour cent auquel le blé se soutenoit en *France*, étoit le prix NÉCESSAIRE des étrangers,—le prix moyen au-dessous duquel les étrangers ne pouvoient le fournir ni à la *France* ni à d'autres,—& conséquemment LE PRIX MOYEN AU-DESSOUS DU-

QUEL IL ÉTOIT ABSURDE QUE LA FRANCE VOULÛT, AUX DÉPENS DE SES CAPITALISTES TERRITORIAUX, ÊTRE EN ÉTAT DE LE DONNER AUX ÉTRANGERS, SOIT EN NATURE, SOIT SOUS LA FORME DE MARCHANDISES ; — & pourquoi le donner ? — Pour flatter l'imagination des capitalistes de l'industrie, ou les vues mercénaires de ses prétendus protecteurs.

Mais ce prix moyen auquel l'étranger ne pouvoit fournir le blé à la *France*, avoit été NÉCESSITÉ, fixé en *Angleterre*, (& bientôt après chez tous ses correspondans, par un effet de cette espèce d'électricité trop peu étudiée, de cette identité d'intérêts trop méconnue) ce prix moyen, dis-je, avoit été NÉCESSITÉ, fixé en *Angleterre*, par l'augmentation successive tant du numéraire ou du crédit que des taxes *Britanniques*. — Comment donc, malgré tous les efforts de la *Patriomanie* qui voudroit (*si elle le pouvoit*) concentrer toutes les richesses de la terre dans un seul pays, — comment, dis-je, cette richesse ne se répandra-t-elle pas toujours universellement dans la plus juste proportion, *quand le commerce sera libre*, & pendant qu'il existera une denrée indispensable à tous ; une denrée dont l'abondance comme la rareté, *heureusement successives par-tout*, y ramène bientôt de force le
niveau

niveau dans son prix comme dans celui de tous les autres objets ?—or cette denrée indispensable à tous, a toujours existé en *France* ; mais le commerce n'en étoit pas libre ;—LE MOT qui en décida la liberté, produisit seul, dans moins de trois ans, en *France*, les miracles que l'argent, le crédit, les taxes, & les loix les plus favorables au commerce, avoient opéré dans un siècle en *Angleterre*.

Je raconterai, au sujet de cette augmentation si rapide & si considérable du revenu en *France*, une anecdote dont j'ai été témoin.

Plusieurs personnes disoient à M. de Broglie, alors Évêque d'Angoulême, & mort depuis quelques années : *Monseigneur, vous nous ruinez, c'est un fait, vous nous ruinez, Monseigneur ; vous payez 18 sols les journées de vos travailleurs, qu'on ne payoit que 12 avant que vous eussiez gâté le métier ; nous avons aujourd'hui beaucoup de peine à trouver des journaliers à 16 sols, même quand vous n'en avez pas besoin.*

L'honnête homme leur répondit :

Messieurs, quand je suis arrivé, mon Évêché n'étoit affermé que 20 mille livres ; je l'affirme

aujourd'hui 30 mille : je puis donc donner, sans ruiner personne, 18 sols à ceux que je satisfaisois dans le premier tems avec 12 ; & si je le puis, ne le dois-je pas ?

J'espère qu'on ne prétendra pas que ce trait est de simple érudition, car il annonce deux choses essentielles : la première, c'est la justice sentie par la probité seule, de la correspondance nécessaire entre le prix des produits du travail & celui de sa récompense ; la seconde, c'est l'expérience qu'un Evêque aussi juste, un Evêque qui n'auroit que la même règle de conduite dans chaque diocèse, suffiroit pour réprimer dans tout le royaume la cupidité des propriétaires, pour remédier aux rêveries de tous les spéculateurs, & balancer en grande partie l'effet le plus redoutable des taxes dans le système actuel des finances. D'ailleurs on ne pouvoit s'aveugler ; lorsqu'après un très-petit nombre d'années on affermoit 30 ce qu'on n'avoit affermé que 20, on ne pouvoit pas s'imaginer que ce fût la quantité des produits qui eût augmenté de 20 à 30, ce ne pouvoit donc être que leur prix.

Or que des gens qui n'ont rien à faire emploient leur tems à chercher si en général l'augmentation des prix vient d'une augmen-

tation de taxes, ou d'un accroissement de numéraire, ou d'une plus grande liberté de commerce, ou d'un mauvais système de finance, ou des quatre raisons combinées,—cela est bien indifférent, pourvu qu'en attendant que la question s'éclaircisse & se décide, un bon Evêque, placé dans la circonstance dont je viens de parler, donne 18 par-tout où il donnoit 12, & prêche de cette manière à tous ses diocésains, la nécessité d'en faire autant.—Je n'aurois pas nommé M. de Broglie, s'il ne jouissoit maintenant de cette récompense due à la justice, que la bouche des hommes n'est pas capable de donner. On verra bientôt dans un plus grand détail, si l'intérêt le plus approfondi de l'État & des propriétaires, s'éloigne des premiers aperçus de la justice.

*Conséquences peu méditées de cette augmentation
de 100 à 150, dans le revenu général de la
France.*

AVANT de présenter ces conséquences, il faut chercher par approximation quel peut être le revenu général de ce royaume. Mais commençons par observer que le cultivateur, ou, pour éviter tout équivoque, le payfan, (famille comprise) y reçoit sur un médium, à-peu-près

comme en *Angleterre*, le tiers de la valeur des produits de son travail, & que le reste se partage entre les propriétaires du grand capital de la terre, tant seigneurs que décimateurs, & les propriétaires des autres espèces de capitaux nécessaires pour mettre & entretenir les payfans cultivateurs au travail. Quelquefois le propriétaire du grand capital, l'est aussi des capitaux subalternes ; alors il recueille le profit de ces deux espèces de capitaux réunis :—quelquefois il se dispense de toute autre inquiétude que celle qui concerne la propriété du grand capital ;—& alors le fermier qui avance les capitaux subalternes, exposé au hasard des saisons & aux inconvéniens attachés à la seconde espèce de capitaux, jouit seul de tous les avantages qu'il est possible d'en retirer ; c'est l'A B C de la justice, ou pour mieux dire, de la nécessité.

Observons ensuite que par-tout où le travailleur aura le tiers du produit de son travail sur la terre, on suivra la même proportion à l'égard de l'industrie ; sans quoi un nombre suffisant de déserteurs, soit de l'industrie, soit de l'agriculture, se jetteroit bientôt dans la branche trop favorisée, & y rétablirait l'équilibre, sans autre but & sans autre moteur que son propre intérêt.

Observons aussi que dans le cas du partage supposé, la moitié du prix moyen des journées du travailleur, forme exactement la somme qui reviendrait à chaque individu dans la nation, si le total du revenu (terre & industrie) étoit partagé par la justice éternelle entre tous les membres de la communauté. Ainsi donc les 12 sols, prix moyen des journées du travailleur en France, avant la loi qui porta le revenu général de 100 à 150, se réduisoient alors à 6 sols pour chacun des consommateurs, depuis le Prince jusqu'à l'enfant qui venoit de naître du dernier de ses artisans comme de ses cultivateurs :—c'est ainsi que nous avons observé que les 16 sols, prix moyen du travail par jour en Angleterre en 1774, donnoient 8 sols pour chaque habitant du royaume depuis le Prince jusqu'au dernier de ses sujets.

Dans la supposition des 25 millions d'habitans, assez généralement reconnus en France, le revenu général annuel, terre & industrie, étoit donc avant la loi, de 2 milliards 737 millions 500 mille livres tournois.

Mais la loi qui établit le commerce des grains, porta le revenu général de 100 à 150 ; c'est un fait qu'on ne peut contester ; le tems du prestige est déjà bien loin de nous :—

Donc ce revenu monta de 2 milliards 737 millions 500 mille livres, à 4 milliards 106 millions 250 mille livres ;—

Donc cette loi enrichit annuellement la *France* d'un milliard 368 millions 750 mille livres.

Prenons maintenant la moitié des 2 milliards 737 millions 500 mille livres tournois du revenu général de la terre & de l'industrie *avant la loi*, comme la portion de ce revenu appartenante à l'agriculture ;—nous aurons 1 milliard 368 millions 750 mille livres, dont le tiers seulement formoit avant la loi le revenu des capitalistes territoriaux, c'est-à-dire des propriétaires ostensifs du grand capital, du capital de la terre, car je ne fais pas pourquoi l'on n'honore que l'argent ou le papier du nom de capital. ()

(*) J'ai dit *propriétaires ostensifs* ; car le décimateur qui prélève 3 sur une terre qui produit (*brut*) 30, & le Roi qui sur le revenu *net* du propriétaire de cette terre prélève 1, lorsque ce revenu net ne monte qu'à 10, sont certainement aussi propriétaires que celui que j'appelle *ostensif* ; & ce sont non-seulement ces deux propriétaires réels quoique sans ostensibilité, mais encore le propriétaire des capitaux secondaires fournis, n'importe par qui, ainsi que le paysan propriétaire du travail qui peut seul donner une valeur aux autres capitaux ; ce sont, dis-je, ces différens propriétaires sans ostens-

Ce tiers de revenu appartenant aux capitalistes territoriaux, aux propriétaires ostensifs du sol, étoit avant la loi 456 millions 250 mille livres. (Observons que je ne m'éloigne pas beaucoup de la réalité, puisqu'alors le vingtième qu'on payoit au Roi, étoit d'environ 20 millions.)

Avant la loi, ces 456 millions 250 mille livres de revenu, formoient, à 25 années d'achat, ou si l'on veut, au dernier 25, un capital de 11 milliards 406 millions 250 mille livres :—

Mais *après la loi* le revenu général augmenta de 100 à 150 ;—celui des capitalistes territoriaux monta donc de 456 millions 250 mille livres, à 684 millions 375 mille livres,—qui, à 25 années d'achat, formèrent après la loi un capital de 17 milliards 109 millions 375 mille livres :—

Donc la loi qui donna la liberté du commerce des grains, enrichit les propriétaires du sol, d'un capital de 5 milliards 703 millions 125 mille

sibilité qui réduisent très-justement le propriétaire ostensif au tiers du montant de son revenu. Ce dépouillement conduiroit à d'autres analyses qui ne font pas de mon sujet actuel,

livres,—différence entre la valeur du capital des terres avant la loi, & leur valeur après que la loi eut produit son effet.

La dette nationale de la *France* présentait, *avant la loi*, un capital qu'on ne pouvoit plus appeler que 6 *milliards*, eu égard à l'intérêt qu'on en payoit alors. Veut-on que ce capital fût dû uniquement par les propriétaires du sol, par les capitalistes territoriaux ? Cela est dur, mais soit :—

Cette dette de 6 *milliards* faisoit, *avant la loi*, plus de la moitié de la valeur du grand capital, du capital des terres, puisqu'elles ne valoient alors que 11 *milliards* 406 millions 250 mille livres ;—après l'effet de la loi, la dette nationale, *toujours de 6 milliards*, ne forma plus qu'à-peu-près le tiers de la valeur des terres, montées à 17 *milliards* 109 millions 375 mille livres.

Je demande, si avoir à-peu-près payé sa dette, ou avoir dans les mains un excédent de capital presque égal au montant de sa dette, n'est pas exactement la même chose,—non-seulement quand personne ne demande le capital de cette prétendue dette, mais encore quand le

plus grand malheur qui pût arriver aux créanciers de l'État, (*sauf la banqueroute*) feroit d'être remboursé?—Qu'on ne dise pas que tel homme, en *France*, soupire après son remboursement;—celui qui auroit un million dans les fonds de l'*Angleterre*, en trouveroit le montant *sans le secours du Ministre des finances*, une heure après l'avoir demandé:—qu'on ne dise pas que la *France* ne pourroit pas se procurer le même avantage;—cela est faux, cela est absurde; & il est de l'intérêt du Roi de *France*, de ses sujets, & de tous leurs correspondans dans les quatre parties du monde, de se convaincre de cette absurdité.

Mais les intérêts de la dette nationale qu'il faut payer annuellement, ne sont-ils pas une charge pour les capitalistes territoriaux?

Voyons si cette charge n'est point diminuée; voyons si les forces des propriétaires n'ont point assez augmenté pour supporter très-lestement ce qui reste de ce prétendu fardeau, même en le considérant sous son point de vue le plus sinistre.

Avant la loi la portion du revenu territorial qui appartenoit au propriétaire, c'est-à-dire

(suivant mes principes) à celui qui avoit les honneurs de la propriété, étoit 456 millions 250 mille livres;—

Après la loi cette portion fut 684 millions 375 mille livres:—

On veut que ce soit les capitalistes territoriaux seuls qui paient l'intérêt de la dette nationale en affermant beaucoup moins leurs terres, & ensuite en payant tout beaucoup plus cher. C'est changer l'état de la question; mais soit:

Avant la loi l'intérêt de la dette nationale étoit 300 millions, qui retirés de 456 millions 250 mille livres, ne laissoient aux capitalistes territoriaux que 156 millions 250 mille livres:—

Après la loi l'intérêt de la dette nationale fut encore 300 millions, qui retirés de 684 millions 375 mille livres, laissèrent aux capitalistes territoriaux 384 millions 375 mille livres, au lieu des 156 millions 250 mille livres qui leur restoient *avant la loi*, lorsque l'intérêt de la dette étoit payé.

Mais, dira-t-on, vous reconnoissez donc enfin que l'effet de la loi n'a pu s'étendre que jusqu'à

payer annuellement 228 millions 125 mille livres, à compte des 300 millions d'intérêt qui sont dus pour la dette nationale ; & conséquemment il manque encore annuellement aux propriétaires 71 millions 875 mille livres, pour parfaire les 456 millions 250 mille livres de revenu qu'ils auroient s'il n'y avoit eu ni loi ni dette.

Cela est fâcheux, & l'objection est forte ; cependant je puis répondre, si je reviens sur des concessions que j'ai faites avec beaucoup de légèreté.

J'ai accordé que les propriétaires ou capitalistes territoriaux payoient seuls les intérêts de la dette nationale ; & cela n'est vrai que sous un point de vue différent de l'état actuel de la question ; car il est bien positif, 1^o, que les propriétaires ne sont pas les seuls consommateurs de la nation, & que tous ceux qui consomment des objets taxés, paient certainement une partie des intérêts de la dette ; 2^o, il est bien positif que tout le monde est taxé *indépendamment de sa consommation* ; 3^o, il est bien positif que tout le monde paie, & qu'on est même obligé de garder sa quittance si l'on ne veut pas être exposé à payer deux fois :—il ne reste donc qu'à savoir si tous ceux qui sont

intéressés dans l'agriculture & dans l'industrie, ont reçu un accroissement de moyens proportionné à la partie de l'intérêt de la dette nationale qu'ils sont obligés de payer ; & c'est ce qui me paroît fort aisé à découvrir.

Avant la loi le revenu général, terre & industrie, étoit 2 milliards 737 millions 500 mille livres ;

Après la loi ce même revenu fut 4 milliards 106 millions 250 mille livres :—

Avant la loi l'intérêt de la dette étoit 300 millions, qui retirés d'un revenu de 2 milliards 737 millions 500 mille livres, ne laissoient à l'agriculture & à l'industrie que 2 milliards 437 millions 500 mille livres ;—

Après la loi l'intérêt de la dette fut toujours 300 millions, qui retirés d'un revenu de 4 milliards 106 millions 250 mille livres, laissèrent à l'agriculture & à l'industrie 3 milliards 806 millions 250 mille livres ;—

Or l'agriculture & l'industrie (quand bien même il n'y auroit pas eu de dette nationale)

n'auroient eu avant la loi que 2 milliards 737 millions 500 mille livres :—

Donc l'agriculture & l'industrie se trouvèrent après la loi (intérêt de la dette payé) 1 milliard 68 millions 750 mille livres de plus qu'elles ne se seroient trouvé, s'il n'y avoit eu ni loi, ni dette, ni intérêt à payer.—

Donc, après la loi, le fardeau des intérêts de la dette nationale de *France* se trouva même au-dessous de la nullité, comme le fardeau de l'*Angleterre*.

Tel fut l'effet du premier pas vers la liberté du commerce en *France*.—Maintenant, qu'on la suppose entière ;—les manufacturiers ont bien raison de s'y opposer ;—la nation deviendrait trop riche ; le luxe gagnerait jusqu'aux *Savoyards* ; & le peuple y ferait bientôt aussi insolent qu'en *Angleterre*, lorsque les manufacturiers seroient injustes.

Seroit-ce m'écarter de mon sujet que de demander quel avantage la terre, l'industrie, & les agens ou dépendans de l'une & de l'autre, trouveroient au remboursement d'une dette dont la loi qui établit le commerce des grains, paie

seule & payera seule l'intérêt jusqu'à ce qu'elle soit révoquée ?—Mais sur-tout, le forcené qui proposeroit une banqueroute nationale, ne mériteroit-il pas d'être en *Turquie* pour être étranglé par les muets ?—Et l'homme qui porteroit franchement un jugement aussi sévère au milieu de *Constantinople*, y craindrait-il pour sa vie si le Grand Seigneur étoit instruit ?

Cependant tout le monde se plaint en *France* ; mais est-ce l'énormité des impôts qui légitime les plaintes ? La preuve du contraire se trouve dans les faits que je viens d'alléguer. Ce ne sont pas des hypothèses ;—tout propriétaire, tout dépendant, peut, sans partir de chez lui, vérifier ce que j'ai dit en examinant ses baux ou son salaire. Il seroit inutile d'objecter que tel grand propriétaire ne trouve point cet accroissement de revenu que je présente :—ce grand propriétaire ne connoît probablement ses immenses domaines que par leur nom, par le point qu'ils occupent dans la carte de la *France*, & par le compte de leur produit tel qu'ils le reçoivent d'un fripon d'intendant d'accord avec ses fermiers ; le mécompte qu'il supporte, prouve seulement que la portion de bénéfice qu'on ne lui auroit point enlevée s'il eût quelquefois visité ses domaines en vrai propriétaire, se trouve par-

tagée entre ses fermiers & son intendant ; & cela suffit pour mon raisonnement, comme pour l'intérêt de l'État ; intérêt totalement indépendamment de la proportion dans laquelle les valeurs des produits se distribuent *en seconde instance*, pourvu qu'elles se distribuent, & qu'aucune ne s'enfouisse.

Quelle est donc la vraie cause du mal & de la légitimité des plaintes ? C'est le système de finance, qui en *France* (comme en *Angleterre* & par-tout ailleurs) n'est point un système, mais un composé de toutes les ressources, de tous les moyens qui se font successivement présentés à l'imagination des Contrôleurs-généraux avant M. *Turgot*, tous obligés de satisfaire au besoin du moment, tous persuadés qu'ils auroient fait leur charge quand ils auroient satisfait à ce besoin, & tous trop absorbés par cet objet pour songer s'il ne feroit point possible de trouver des règles sures où aucun de leurs prédécesseurs n'en avoit soupçonné. (Je n'ai jamais connu M. *Turgot* ; je n'ai jamais été lié avec aucune de ses connoissances ; mais je crois que c'étoit un bien digne homme, & j'ai vu, comme tout le monde, que c'étoit un homme de génie & d'une grande capacité.)

Justification d'une méthode inusitée. Réflexions ultérieures sur la règle de M. de Broglie.

ON m'a critiqué sur la méthode que je parois avoir adoptée d'annoncer rarement ce que j'ai dessein de prouver. C'est, dit-on, chercher à surprendre le lecteur, qu'il faudroit au contraire prévenir suivant les us & coutumes sur le point où je prétends arriver, afin qu'il me disputât le terrain pied à pied, & ne le rendît qu'à l'impossibilité de le défendre. Je ne puis opposer à cet argument que deux réflexions, dont l'une m'a convaincu que je ne ferois aucun tort à personne en m'écartant de l'usage, & l'autre, que je me ferois tort à moi-même si je n'avois pas la précaution de m'en écarter.

La première réflexion c'est qu'aussi-tôt qu'on aura lu soit un article, soit le livre entier, on pourra le relire si l'on soupçonne qu'il en vaut la peine, & alors on pourra tout à loisir m'arrêter précisément au point qui paroîtra le plus avantageux pour me chasser du terrain dont ma subtilité se feroit emparée:—si la lecture du premier article empêche de passer au second, la peine du lecteur n'aura pas été considérable, & ne vaut pas au de-là des excuses que je lui en fais d'avance.

Le

La seconde réflexion sera plus sensible par une comparaison. Mériterait-on d'être écouté, si l'on disoit sans ménagement à un bon père,—
“ Vous n'avez point de fils ; vous n'en eutes
“ jamais ; l'enfant à qui vous prodiguez les
“ plus tendres caresses, est un bâtard sans mé-
“ rite qui auroit depuis long-tems dévoré la
“ plus grande partie de votre substance, si la
“ nature n'avoit pas toujours fourdement com-
“ battu toutes les rêveries de ses spéculations,
“ & les subreptions plus dangereuses de la cu-
“ pidité de ses favoris ?”

Ne mériterait-on pas plus de reproches que de remerciemens, si l'on disoit brusquement à une bonne mère,—“ Cette fille chérie dont vous
“ pleurez la mort depuis tant d'années, *la voici*,
“ & voici une somme prodigieuse pour la doter
“ sans qu'il vous en coûte rien ?”

Or ce fils chéri qu'on croyoit avoir, & qu'on n'avoit point, en *France* & en *Angleterre*, c'est un système de finance ; car on a très-bien prouvé en *Angleterre* qu'il n'y en avoit point en *France*, & on a très-bien prouvé en *France* qu'il n'y en avoit point en *Angleterre* ;—& le bâtard sans mérite qui eût tout dévoré quoi qu'on lui prodiguât les plus tendres caresses

dans les deux pays, (exceptons les Économistes), c'est ce fatras de réglemens fiscaux dont il n'y a pas un seul qui doive son existence à une autre raison qu'à la circonstance qui en exigeoit un, & au défaut de principes qui obligeoit de se contenter du règlement qu'on adoptoit parce qu'on n'en trouvoit pas un meilleur & qu'il en falloit un pour avoir l'argent dont on avoit besoin. Examinez-les tous, ces réglemens en *Angleterre*, & lisez dans les débats des deux chambres les objections qu'on y a faites dans le tems; examinez-les tous, ces réglemens en *France*, & lisez dans les ouvrages des Économistes les argumens invincibles qu'ils y opposent; invincibles, car ce n'est point détruire un argument que de faire des objections très-fortes contre le plan que les Économistes propoient de substituer au fatras,— & ce plan du moins méritoit le nom de système.

D'un autre côté, cette fille chérie dont on pleuroit la mort depuis tant d'années en *Angleterre* comme en *France*, c'est cette portion de la propriété qu'on supposoit dévorée par ces *branches parasites, ces chancres insatiables, ces excrescences monstrueuses*, appelées vulgairement *prêteurs*, puis *créanciers* de l'État, tant nationaux qu'étrangers. Je crois en avoir assez dit maintenant pour qu'un

lecteur impartial soit violemment tenté d'admettre avec moi la bâtardise de l'enfant qu'on croyoit légitime, & l'existence non-seulement de cette fille chérie dont on pleuroit la mort, mais de la dot immense qui lui est échue sans qu'il en ait rien coûté à sa mère : je ne crois pas cependant en avoir dit assez pour annoncer plusieurs choses, qu'il seroit par conséquent imprudent de dire avant de les avoir du moins préparées.

Je me bornerai donc maintenant à soumettre à la considération de quiconque peut influencer sur les idées & sur les actions d'autrui, quelques réflexions que j'ai faites à l'occasion de la règle si simple de M. de Broglie ;—donner 18 sols au lieu de 12 à ses travailleurs, parce que ces mêmes travailleurs étoient dans la classe de ceux qui avoient porté son revenu de 20 mille livres à 30 mille. Voyons si la même règle appliquée au total du revenu de la nation, seroit contraire à l'intérêt de l'État, & si les propriétaires gagnent beaucoup en s'écartant comme ils font le plus qu'ils peuvent de cette règle.

Nous avons dit qu'avant la loi le revenu général étoit de 2 milliards 737 millions 500 mille livres, dont le tiers revenoit au peuple pour récompense de son travail ou prix de ses

journées :—le peuple avoit donc alors 912 millions 500 mille livres. (Changez, si vous voulez, la proportion du partage, mais suivez exactement celle que vous aurez adoptée dans les opérations qui vont suivre.) Il s'agit de chercher *si après l'effet de la loi, il est de l'intérêt des capitalistes de la terre & de l'industrie, d'augmenter le prix des journées du travailleur en raison de l'augmentation survenue dans le prix des produits du travail.*

Des 2 milliards 737 millions 500 mille livres, qui formoient le revenu général avant la loi, 912 millions 500 mille livres étoient la récompense ou le prix du travail ;—or après l'effet de la loi, le revenu général, c'est-à-dire le prix de la totalité des denrées & autres marchandises s'étoit élevé de 100 à 150, & formoit, comme nous avons vu, une somme de 4 milliards 106 millions 250 mille livres.—Si l'on n'eût point haussé dans la même proportion la récompense des travailleurs, c'est-à-dire si l'on ne l'eût point portée de 912 millions 500 mille livres à 1 milliard 368 millions 750 mille livres, & qu'on l'eût au contraire laissée à son premier taux, que feroit-il arrivé ?—Il feroit arrivé de toute nécessité physique & palpable, que les travailleurs n'ayant que 912 millions 250 mille livres à dépenser comme avant la loi,

ils n'auroient pu acheter que les deux tiers des objets qu'ils avoient à ce prix avant l'augmentation du revenu général de 100 à 150.

Mais ce tiers que les travailleurs n'auroient pu acheter, formoit le 9^e du revenu de l'État,— le 9^e du revenu des deux capitalistes, terre & industrie. Que faire de ce 9^e de revenu, *qui ne peut être réel & continué qu'autant qu'il sera consommé sans interruption ?*—L'enverrez-vous à l'étranger ?—Mais observez que s'il vous est facile d'anéantir chez vous, par une simple injustice, toutes les facultés nécessaires pour consommer ce 9^e de revenu, il est au-dessus de votre pouvoir de créer ces facultés chez l'étranger :—il faut donc nécessairement,

Ou bien

Ne plus produire ce 9^e de revenu qui vous devient inutile,

Ou bien

Remettre & soutenir tous les objets de la consommation du pauvre au même prix où ils étoient avant l'augmentation du revenu. (*)

(*) Le grand secret dont s'occupoient (& ne s'occuperont plus, j'espère) les cabalistes de la finance, c'étoit, 1^o, de favoriser l'augmentation du revenu, parce que les proprié-

Si vous choisissiez le premier parti comme le plus commode & le plus aisé, (car il n'y a rien de plus aisé que de produire moins de revenu), vous remplirez vos grands chemins de tous les scélérats qui ne voudront pas s'expatrier, & vous enrichirez les États voisins de tous les honnêtes travailleurs qui aimeront mieux aller y gagner leur vie, que de se voir réduits chez vous à ne pouvoir la conserver qu'au dépens de la vôtre.

Si vous remettez tous les objets de la consommation du travailleur, au même prix qu'ils étoient avant l'augmentation du revenu,—observez que le principal de ces objets est le blé, & qu'il forme près de la moitié du revenu territorial ;—observez que c'est l'augmentation de son prix de 100 à 150 qui a entraîné mécaniquement l'augmentation du prix de tous les autres ;—observez que la diminution de son prix de 150 à 100, entraînera tout aussi nécessairement la diminution du prix de tout le reste dans

taires en ont besoin pour payer la plus grande partie des charges de l'État ;—& 2^o, de tenir en même tems le blé au plus bas prix possible, afin que le malheureux pût payer sa taille, sa capitation, corvées, &c.—N.B. Qu'on se mocquoit de ceux qui cherchent la pierre philosophale.

la même proportion ; & conséquemment que votre revenu retombera encore malgré vous aux 2 milliards 737 millions 500 mille livres, auxquels il étoit borné avant que la loi vous eût enrichi ; — observez que cette loi avoit plus qu'anéanti votre dette, qu'elle l'avoit plus que payée, *mais sous la condition expresse que vos travailleurs en partageroient avec vous le bénéfice* ; — observez que cette liquidation merveilleuse s'est faite aux dépens de la valeur de l'argent seul, aux dépens de ces fainéans de *parasites* appelés *prêteurs*, & même aux dépens de bien des malheureux qui ne seroient pas fainéans si des préjugés absurdes ne les réduisoient pas à la destinée de se voir passivement appauvrir pendant que tous les autres s'enrichissent ; — observez que vous repoussez avec barbarie cette fille bien aimée dont vous pleuriez la mort, — que vous retrouvez si bien pourvue, — & que je vous avois ramenée avec tant de précaution pour ménager votre sensibilité ; — observez enfin que vous renoncez à cet avantage inappréciable que la nature a donné à tous les États, *de réparer dans bien peu d'années, sans que personne y fasse d'attention, sans que personne puisse se flatter d'y contribuer, toutes les fautes des Ministres, toutes les erreurs des Gouvernemens.* —

Propriétaires du sol, Capitalistes de l'industrie, est-il de votre intérêt d'être justes ?—Ministres de finance, est-il indigne de vous de chercher les moyens de faciliter & d'accélérer cette justice ?—Peuples & Rois, dont les intérêts ne feront jamais qu'un seul & même intérêt en dépit de tous les Ministres ignorans dont il plaira au Ciel de vous affliger,—Peuples & Rois, regarderez-vous comme un grand Ministre de finance, celui qui redoutera, qui éludera, qui n'encouragera pas la question la plus intéressante pour la richesse qui ait jamais été proposée ?

R É F L E X I O N S

Sur la différence du prix des journées du travailleur en Angleterre & en France ; Grand sujet de consolation pour les antagonistes du luxe en France, grand sujet de complainte pour les antagonistes du luxe en Angleterre.

LE prix commun des journées du travailleur en Angleterre, est environ 16 sols sur un médium :

Le prix commun des journées du travailleur en *France*, est environ 18 sols : (*)

Mais 16 sols d'*Angleterre* font 32 sols de *France*.

Quelles peuvent être la cause & l'effet d'une différence aussi considérable ?

Il me semble que la cause, c'est qu'il y a en *Angleterre* beaucoup plus que le double du luxe qui est en *France* ;

Et l'effet, ou pour mieux dire, un des effets, c'est que le travailleur a plus d'une moitié moins de jouissances en *France* qu'en *Angleterre*. Voici mes raisons pour le croire, raisons qu'il seroit fort inutile de déduire si elles ne conduisoient à quelque chose de plus,

Je demande qu'il me soit permis de revenir à la règle que j'ai apprise du sauvage, pour distinguer le luxe du nécessaire ; parce qu'il est évident qu'il faut l'adopter, ou reconnoître qu'il est impossible de fixer les limites entre l'un & l'autre. Si l'on disoit par exemple que les souliers sont nécessaires au paysan en *Angleterre*

(*) Que d'absurdités on peut dire contre le Traité de Commerce, en conséquence de ce qu'on vient de lire, & de ce que je vais ajouter !

parce qu'il n'y est point accoutumé à porter de sabots; & que les fouliers ne sont point un article de nécessité pour le paysan en *France*, parce qu'il y est accoutumé à se passer de fouliers; il ne faudroit pas beaucoup de réflexion pour s'appercevoir que ce seroit décider un point général par un fait particulier, une question qui regarde tout le monde par une coutume de l'*Angleterre*. D'ailleurs, à moins d'être inconséquent, il faudroit établir aussi qu'un carosse & des dentelles ne sont point un luxe pour ceux qui sont accoutumés à l'un & à l'autre: il faut donc s'en tenir à la règle invariable du sauvage,—& nous verrons qu'il n'est pas possible qu'elle nous égare, même en l'appliquant aux époques les plus éloignées comme aux circonstances actuelles, pourvu qu'à cet égard on connoisse & qu'on veuille bien peser un petit nombre de faits sans la connoissance desquels on ne pourroit jamais être que dans l'obscurité.—S'il s'agissoit, je suppose, de trouver quel étoit en général le degré de luxe à *Rome* au tems du siège de *Veyes*, je crois qu'on pourroit y parvenir si l'on observoit,

1°, Que le Sénat établit un peu avant cette époque une paie de deux oboles par jour pour le soldat, pendant qu'il seroit en campagne;

2°, Que le soldat avoit jusqu'alors fait la guerre à ses dépens ; qu'il avoit conséquemment par lui-même, *bors du tems de son service militaire*, tout ce qu'il lui falloit pour se nourrir & vêtir lui & toute sa famille ; & qu'ainsi la paie de deux oboles ne regardoit que lui seul, & non sa famille,—au lieu que la paie de nos travailleurs, le prix de leurs journées embrasse l'un & l'autre :

3°, Qu'il falloit 8 oboles pour acheter la quantité de blé nécessaire pour alimenter le soldat pendant 8 jours :

4°, Que le soldat *Romain* fut très-satisfait de cet établissement, quoique les Tribuns du peuple pussent lui alléguer pour lui prouver qu'il avoit tort d'être satisfait ;

Et 5° enfin, que fort peu de tems après l'établissement de cette paie, les guerres qui n'avoient eu jusqu'alors pour objet que le pillage ou quelque petite vengeance, & s'étoient bornées à des incursions de quelques semaines & le plus souvent de quelques jours, se firent sur des principes plus étendus, qui obligèrent souvent de retenir le soldat *Romain* pendant des années entières sous leur drapeau,—Et que le

soldat Romain ne marmura pas, malgré les clauderies des Tribuns du peuple ;—ce qu'il n'aurait pas manqué de faire, si avec ses deux oboles il n'eût pas trouvé dans le camp, non-seulement son nécessaire, mais encore le petit degré de luxe que son travail lui eût procuré à Rome ou sur son coin de terre.

Joignez à ce petit nombre de faits, le fait non moins douteux des petites émeutes qui ne manquent jamais d'arriver en *Angleterre* lorsqu'on refuse aux ouvriers ce qu'ils doivent avoir pour leur nécessaire & pour leur quantum du luxe actuel de la nation ; & alors il me semble qu'on pourra conclure aujourd'hui avec autant de certitude que *les Pères Conscripts* auroient pu le faire il y a 22 siècles s'ils en avoient eu besoin, que la généralité du peuple Romain avoit alors 1 de luxe & 1 de nécessité, puisqu'une seule des deux oboles que le soldat recevoit par jour, suffisoit pour son nécessaire, & que l'autre ne pouvoit être utile que pour son luxe, qu'il appelloit sans doute ses autres besoins *parce qu'il s'y étoit accoutumé peu à peu*, d'abord par le succès de ses brigandages, & puis par le produit de son travail sur la terre ou dans l'industrie alors existante.

Appliquons le même principe à ce qui nous touche de plus près.

Nous savons que le travailleur en *Angleterre* gagne sur un médium 16 sols par jour ; mais on doit compter dans cette somme environ trois paies, ou si l'on veut trois divisions, savoir, une pour le travailleur, & les deux autres pour deux enfans encore hors d'état de rien gagner : la femme travaille pour elle seule ; ce qu'elle gagne de plus qu'il ne faut pour sa subsistence pendant qu'elle travaille, dédommage de ce qu'elle ne gagne point pendant qu'elle ne peut pas travailler. On voit donc que les 16 sols donnent 21 farthings $\frac{1}{4}$ pour chaque division.

Le pain tel que le simple travailleur le mange en *Angleterre*, ne vaut pas ordinairement 4 farthings & demi la livre : supposons 6 farthings de consommation par jour sur cet article pour chaque division l'une dans l'autre ; il restera donc à chacune 15 farthings & $\frac{1}{4}$; & il fera, ce me semble, prouvé, que le travailleur en *Angleterre* jouit de 1 de première nécessité, & de 2 $\frac{1}{4}$ de luxe, qu'on appellera si l'on veut de seconde nécessité, parce qu'il y est accoutumé, mais qui n'en font pas moins des jouissances dont le

soldat *Romain* n'avoit que $\frac{2}{3}$, puisqu'il n'avoit que 1 de luxe comme 1 de nécessité.

Voyons maintenant quel est le degré de luxe en *France* :—mais commençons par oublier ces édifices somptueux, ces temples augustes, ces statues superbes faites depuis long-tems & depuis long-tems payées, enfin tous ces autres capitaux sans vie, qui maintenant ne contribuent non plus que les ruines de *Palmire* à ce luxe vivifiant dont je me suis déclaré le défenseur ; à ce luxe qui répand journellement ses bienfaits sur toutes les classes du peuple, & qui n'est que l'effet de ces capitaux vivans & actifs, de cette masse d'argent ou de papier qui représente les travaux antérieurs, & produit en même tems le travail actuel, & dont la somme qui paie les journées du travailleur ne fait que la moindre partie, puisqu'il faut y joindre les bâtimens, ustensiles, machines, ports, chemins, & autres pareilles inventions, filles de luxe, qui ne servent qu'à le multiplier en donnant aujourd'hui le moyen de faire avec un bras ce qui en exigeoit trois ou quatre dans les beaux tems de la simplicité *Romaine*.

Nous avons déjà dit que le prix du travailleur en *France*, est 18 sols tournois :

Or 18 sols divisés en trois parties comme en *Angleterre*, l'une pour le travailleur, & les deux autres pour deux enfans encore hors d'état de rien gagner, donnent 6 sols par jour pour chaque division :

Or le pain est maintenant en *France*, sur un médium, au même prix qu'en *Angleterre* :

Or les 6 farthings reconnus nécessaires pour la consommation du pain dans chaque division du prix des journées en *Angleterre*, répond à 3 sols de *France* :

Or chaque division en *France* a 6 sols par jour :

Il reste donc 3 autres sols par jour pour chaque division, après la consommation du pain :—

Le travailleur a donc en *France* 1 de nécessité & 1 de luxe ;—

Or le travailleur en *Angleterre* a $2\frac{1}{2}$ de luxe & 1 de nécessité.

L'*Angleterre* a donc $\frac{2}{3}$ de luxe de plus que la *France* ;—& les antagonistes du luxe peuvent

s'y consoler en observant que la *France* n'auroit pas en général plus de luxe que *Rome* dans les tems les plus illustres par leur simplicité,—si l'ardeur pour augmenter continuellement ce luxe si terrible, n'avoit pas inspiré beaucoup de moyens pour faire aujourd'hui avec un bras, ce qui en exigeoit trois ou quatre dans les beaux tems de la simplicité *Romaine*.

Oui, direz-vous, mais on voit en France comme en Angleterre des gens qui ont 3 & 400 mille livres de rente ;—comment les ont-ils acquises ?

Cela est fâcheux pour vous, si cela vous inquiète ; cependant il faut se décider.—

La propriété dont le vol n'est pas constaté, est-elle sacrée, ou ne l'est-elle pas ?

Faut-il établir comme chez les *Juifs* une année sainte où chacun rentrera dans son lot primitif ?—

Quel est-il ce lot primitif de chacun ?

Au défaut de titre, faut-il dépouiller les possesseurs actuels pour diviser & subdiviser les propriétés ?—

Dans

Dans quelle proportion feroient-elles divisées, & sur quel principe qui n'obligeât pas à changer les divisions & subdivisions dix ans après?—

Eh ! les possesseurs des propriétés ne les subdivisent-ils pas eux-mêmes dans le point essentiel, PAR LEURS JOUISSANCES, sans que vous en prenriez l'embarras, & même sans qu'ils s'en apperçoivent ?

Supposez encore, si vous voulez, qu'au lieu de cet homme nouveau dont les 400 mille livres de rente vous scandalisent, on ne trouvât en France, dans toute la France, que 4106 propriétaires, à chacun desquels la masse entière des travailleurs dans tous les genres, fût obligée de remettre un million de revenu en produits effectifs;—il est bien vrai que dans ce cas, ces 4106 propriétaires absorberaient tous les produits de la terre & de l'industrie que nous avons supposés de 4 milliards 106 millions:—mais ne voyez-vous pas avec la même évidence, que pour renouveler ces produits, (*renouvellement d'où dépendroit la continuation de leur revenu*) il faudroit qu'ils renouvellassent également la dépense qui peut seule assurer la reproduction du total?—Cet article n'assureroit-il pas déjà l'existence des deux tiers de la population?—

Ne voyez-vous pas également que les 4106 propriétaires ne peuvent jouir pleinement des deux autres tiers de leur revenu, sans nourrir & entretenir, sous une dénomination ou sous une autre, l'autre tiers de la population qui sembloit être sans ressource ?—

Ne voyez-vous pas qu'en réunissant ces deux articles de dépense,—*chacun* des 4106 propriétaires nourrirait & entretiendrait, *sans mérite comme sans dessein*, un peu plus de 6087 habitants du royaume dont il n'y auroit que les 2 tiers de réduits à 1 de nécessité & 1 de luxe ?—

N'observez-vous pas que dans l'état actuel des choses, *dans le degré actuel du luxe en France*, il n'y a pas moins des deux tiers de la population, de réduits à la même pitance, *par leur propre intérêt, par l'intérêt de l'État, & par celui des capitalistes tant de la terre que de l'industrie* ?—

Or ce n'étoit sans doute que pour ces deux tiers de prétendus infortunés que vous vous intéressiez :—voyez donc qu'ils ne seroient pas même plus à plaindre dans la supposition des 4106 ogres qui vous auroient effrayés ?—

Maintenant au lieu de ces 4106 ogres, supposez un million de propriétaires tous également

partagés ;—vous permettez sans doute, malgré votre aversion pour le luxe, qu'on vous compte dans ce million de prédestinés. Or (dans la situation où je viens de dépeindre la France, donneriez-vous aux 16 travailleurs qui se trouveroient dans les 24 êtres sans propriétés qui vous seroient échus, leur donneriez-vous, dis-je, plus d'un de nécessité & d'un de luxe ?—Non sans doute, parce que vous songeriez aux 8 autres êtres que vous devez pourvoir. Il vous resteroit donc à vous, Homme austère, 9 de nécessité & 16 de luxe,—que vous partageriez certainement dans la proportion la plus méritoire, entre vous & les 8 êtres non pourvus qui vous entoureroient, & vous consoleroient probablement du malheur de cette espèce de prédestination, qui donne cependant 24 reprouvés contre un bienheureux.—Mais observez encore que vos 16 travailleurs, malgré cette division considérable de propriétés formées de toutes celles dont l'excès blesse votre humanité, observez, dis-je, que vos 16 travailleurs n'auroient, comme je l'ai déjà dit, ni plus ni moins que dans l'état actuel des choses, savoir 1 de nécessité & 1 de luxe ;—OBSERVEZ AUSSI QU'ILS N'AUROIEN NI PLUS NI MOINS QUE DANS L'HYPOTHÈSE TERRIBLE DES 4106 OGRES, SAVOIR 1 DE LUXE ET 1 DE NÉCESSITÉ ;—OBSERVEZ

MÊME QU'ILS N'AUROIENT NI PLUS NI MOINS QUE DANS L'HYPOTHÈSE PLUS TERRIBLE ENCORE D'UN SEUL OGRE QUI AUROIT TOUT ENGLOUTI SOUS LE NOM DE DESPOTE,—*si ce despote connoissoit le prix du luxe & les moyens de l'augmenter, pour en avoir lui-même la plus grande somme;—ce qui ne peut jamais être sans augmenter la portion de ceux qu'il auroit à dévorer.—*

N'êtes-vous pas tenté de soupçonner qu'il y a dans ce partage prétendu inégal, & dans beaucoup d'autres inconvéniens de la civilisation, inconvéniens qui vous avoient paru si terribles, quelque chose de plus que le produit des institutions humaines, — puisque les institutions humaines prétendues les plus belles, furent toujours imaginées pour remédier à ce prétendu désordre,—& qu'elles n'y remédièrent jamais sans faire pis?—

N'êtes-vous pas tenté de croire qu'un pouvoir supérieur, une main invisible, a fixé les bornes de tout dans la société, comme elle y a tout enchaîné, tout balancé?—N'êtes-vous pas même tenté de conclure que l'homme inconfidéré, ou plutôt l'audacieux, qui porteroit la main à ces bornes quand elles seront reconnues, mériterait le sort de celui qui la posa sur l'arche?—Mais quand bien même vous ne

trouveriez dans cet ordre tel que vous venez de l'appercevoir, qu'une chaîne d'effets de la cupidité,—ne voyez-vous pas que cette cupidité enracinée dans le cœur de chaque homme ne fera jamais, dans le général, que ce qu'elle a toujours fait ;—& qu'à l'égard du particulier, elle ne fera jamais à craindre quand tout homme fera libre d'opposer à celle d'autrui, toute l'énergie de celle dont la nature l'a favorisé ?

C'est aux vertus républicaines des Romains qu'on fait honneur de la modicité de luxe qu'on voyoit à Rome dans les beaux tems de cette république ; mais il faut convenir que ce n'est point à un principe de vertu nationale que la France doit l'avantage de cette modicité si admirée dans Rome. Pourquoi ne cherche-t-on pas les raisons qui jusqu'à présent ont garanti la France de cet excès de luxe dont je viens de convaincre l'Angleterre.



N O T E.

JE n'hésite point à convenir qu'il est ridicule de parler d'un atôme, quand on vient de parler du monde ; mais l'insecte le plus paisible se révolte au lieu de fuir, quand il est indignement provoqué. Quel peut être le plaisir d'empoisonner des actions au moins innocentes si elles ne sont pas utiles ? On prétend que je suis l'instrument d'un parti (*a party man*).—Mais de quel parti étois-je l'instrument lorsque j'étois seul de mon avis,—lorsque j'étois nécessairement le seul qui eût un avis sur des objets que personne n'avoit encore apperçus, & que j'avois examinés ?—Et si je ne pense aujourd'hui que ce que j'ai pensé il y a bien des années, qu'ai-je besoin d'être l'instrument de qui que ce soit pour dire ce que j'ai pensé ?—Je prouverai donc que je n'ai rien publié en 1785, que je n'aie annoncée dès 1779,—& qu'il falloit dès-lors avoir médité bien long-tems pour ofer l'annoncer à cette époque.

En 1779 on disoit en *Angleterre*, il faut effacer la *France* ; on disoit en *France*, il faut pulvériser l'*Angleterre* ; on disoit dans tout le reste de l'*Europe*, laissons ces gens-là s'effacer & se pulvériser tout à leur aise, & profitons de la circonstance.—*Effacer* étoit fier, *pulvériser* étoit plaisant, & *profiter* étoit sage ; mais je ne disois rien de tout cela. Je rendois au contraire en *France* aux *Anglois*, avec une simplicité vraiment *Américaine*, tous les services que je pouvois, quoique je fusse redevenu sujet de la *France*, quoique je fusse Catholique Romain, & quoiqu'ils fussent Protestans ; & même alors, sans faire attention que de savantes *Recherches*

sur les Américains condamnoient les Créoles à ne plus penser à l'âge où les Européens ne commencent qu'à raisonner, parce que, disent les Recherches, les Créoles raisonnent déjà lorsque les Européens sont à-peine en état d'apprendre à lire ; alors, dis-je, âgé de 52 ans, j'écrivois l'*Essai sur la Culture de la Canne*, dans lequel je ne disois pas à la vérité comme j'ai osé le dire depuis (p. 63 de la *Première Suite des Considérations*), Dans tous les tems, dans tous les pays, tout homme pour en valoir tout autre n'a besoin que du tems nécessaire pour apprendre à le fixer ;—mais je disois, p. 59 de l'*Essai sur la Culture de la Canne*, qu'il n'y avoit de différence entre le plus habile homme du monde & le plus ignare, que quelques observations & quelques calculs de plus ou de moins : d'où je conclus qu'avec des yeux qu'on voudroit ouvrir, & des doigts sur lesquels on voudroit compter, il n'y avoit forte de vérité trouvable en Europe qu'on ne pût trouver en Amérique.— On conçoit qu'après une pareille hérésie sur les facultés intellectuelles des Créoles, une tête Américaine devoit se monter : en effet peu après, dans le même ouvrage, j'embouchai la trompette prophétique, & je dis p. 176 & 177 :

“ A la guerre présente, guerre de révolution s'il en fut
 “ jamais, succédera probablement la seule guerre utile &
 “ nécessaire qui puisse exister entre des peuples éclairés par
 “ la plus longue & la plus triste expérience ; guerre essen-
 “ tielle au bonheur de l'humanité, puisqu'il s'agira de
 “ décider quelle sera la nation la plus habile à imaginer,
 “ ou la plus leste à adopter les loix qui doivent produire
 “ la plus grande consommation possible, à laquelle est attaché
 “ le plus haut période des revenus publics (a). . . Ces loix

(a) L'on voit qu'alors j'avois la même antipathie pour la diette ordonnée par le Parlement d'Angleterre vers le milieu du dernier siècle, & recommandée si expressément à la fin de celui-ci.

“ qui seules peuvent opérer le partage le plus égal, le plus
 “ exact, & le plus juste possible, entre les propriétaires de
 “ terre qui ont tout, & les joueurs de gobelets qui n’ont
 “ rien . . . *miracle qui s’opère de lui-même* en restreignant le
 “ moins possible les passions naturelles des uns & les passions
 “ factices des autres,—en restreignant le moins possible les
 “ *communications dans tous les genres*,—en favorisant le plus
 “ grand nombre possible de créations & de consommations
 “ de toute espèce, qui ne peuvent être effectuées que par le
 “ plus grand nombre de créateurs & de consommateurs
 “ dans tous les genres, *qui seront toujours attirés & créés*
 “ *dans les Etats où les loix seront le moins prohibitives pos-*
 “ *sible . . .* Une loi prohibitive dans un pays, peut être,
 “ doit être, sera sans doute suivie de dix autres dans dix
 “ pays différens, *qui produiront bientôt l’équilibre dicté*
 “ *par la nature, le seul qui mérite d’être étudié, & le seul*
 “ *qui prévaudra à la fin.*”

La tête *Américaine* se montoit toujours, malgré ses 52
 ans ; & je disois, p. 274, 275, 276, 277, 282, du même
 ouvrage :

“ La différence des conditions est dans l’ordre naturel &
 “ physiquement nécessaire des choses . . . mais qu’importe ?
 “ . . . Toutes les conditions sont égales relativement au bon-
 “ heur, ou plutôt à cette doze très-modique de bien-être
 “ départie à l’humanité.—Si l’on me donnoit l’option de
 “ me réveiller demain, le premier des Monarques, ou le
 “ dernier des hommes,—pourvu qu’on ne manquât pas
 “ d’ajouter dans un cas comme dans l’autre, l’oubli total
 “ de mon premier état, & les idées attachées ordinai-
 “ rement au nouvel état dans lequel on me placeroit,—je
 “ prierois le premier venu de choisir pour moi, bien con-
 “ vaincu que relativement au bonheur, l’avantage qui ré-

“ sùlteroit du choix le plus réfléchi, ne payeroit pas les
 “ frais de la délibération.—C’est cette espèce d’inquiétude
 “ presque aussi nécessairement attachée au travail de l’esprit
 “ qu’à l’oisiveté, qui nous rend toujours mécontents de notre
 “ état, & nous persuade que nous le sommes de celui des
 “ autres :—le travail du corps, le plus grand bien de
 “ l’homme, quand il n’excède pas ses forces & qu’il est
 “ payé par une nourriture abondante, garantit les condi-
 “ tions inférieures de ce poison qui dévore ou consume
 “ toutes les autres . . . *La plus grande richesse possible du*
 “ *maître, d’où naît le plus grand revenu de l’Etat, & la plus*
 “ *grande quantité possible de jouissances pour l’universalité du*
 “ *globe, ne peut être que le produit de la plus grande force*
 “ *possible de l’esclave, soit qu’il en porte le nom comme dans nos*
 “ *colonies, soit qu’on l’appelle libre comme les paysans en Ecosse,*
 “ *en Irlande, en Limousin, où ils ont en effet la liberté de*
 “ *regarder de l’avoine, des patates, des chataignes, qu’ils ne*
 “ *peuvent manger sans les gagner par un travail très-dur, ou*
 “ *sans les voler au risque d’être pendus*” . . . (Mais s’il est
 de l’intérêt du maître que l’esclave soit le plus fort possible
 pour qu’il fasse la plus grande quantité possible de travail)
 “ une loi qui prononceroit sur des intérêts aussi peu contra-
 “ dictoires, ou pour mieux dire *aussi identiques*,” (l’esclave,
 le maître, l’état, le globe) “ pourroit-elle être exposée à
 “ des contradictions, lorsqu’elle ne seroit que *l’énoncé du*
 “ *rapport entre la fin & les moyens ?*”

J’avois dit aussi dans une note du même ouvrage, p. 168 :

“ Il faut un microscope pour appercevoir l’influence que
 “ peut avoir dans le système du bien universel, un pays
 “ réduit à n’élever que des poules :—à la vue le chaînon est
 “ imperceptible ; il existe cependant, ce chaînon.”

Je concluerai maintenant :

Je m'étois donc servi de ce microscope, bon ou mauvais, il y a plus de 8 ans ; & certainement alors je ne l'avois emprunté de personne ;—je n'ai donc pas eu besoin de l'emprunter depuis.

J'avois dit aussi dans une autre note du même ouvrage, p. 175 :

“ J'aurois le courage de défendre ma manière de voir
“ contre tous les gouvernemens, s'il étoit possible qu'ils
“ vissent autrement que moi.”

Or il n'y a personne qui ne voie aussi dans ce petit nombre de passages, non-seulement le précis, mais l'ame des *Considérations sur le Mécanisme des Sociétés* & de la *Première & Seconde Suite*.

Mais j'avois dit aussi, p. 176 du même *Essai sur la Culture de la Canne à Sucre* :

“ Pour doubler la consommation” (*ajoutez, ou le prix*)
“ d'un article, il ne s'agit que d'augmenter d'un centième
“ la consommation” (*ajoutez, ou le prix*) “ de cent articles équivalens.”

Voilà certainement mon exposition de l'opération des taxes ; & voilà en même tems la solution du grand problème de la finance, *rendre une taxe productive quelque absurde qu'elle soit*.—Mais laissez le passage tout bonnement comme il est dans sa pure & naïve vérité,—& tâchez de trouver l'ombre du bon sens dans la crainte *qu'on témoigne* que l'augmentation de l'agriculture & de l'industrie d'un peuple, puisse aujourd'hui faire le moindre tort à un autre :—voyez même, dans le cas (qui arrivera certainement) où la *Sibérie, l'Asie entière, l'Afrique, l'Amérique, & toutes les*

terres susceptibles de culture nouvellement découvertes & à découvrir, seront parvenues au même point où l'*Europe* cultivée l'est aujourd'hui; voyez, dis-je, si vous aurez rien de mieux à faire pour vous enrichir encore davantage, que de renoncer, (comme un Prince capable d'apprécier le plus méchant des hommes, vient de faire en *Toscane*) de renoncer, dis-je, à pendre vos malfaiteurs, & de les employer à élargir vos ports, afin d'y recevoir même celles des nations nouvelles qui auroient l'antique & ridicule fantaisie de courir seules tous les risques pour vous porter leurs babioles en échange des vôtres, au lieu de vous laisser sagement partager tous ces risques avec elles.

Or l'*Essai sur la Culture de la Canne à Sucre*, d'où ces passages sont tirés, est un ouvrage sur la date duquel je ne saurois en imposer;—le privilège de l'Académie des Sciences de *Paris*, sous lequel il fut imprimé, est de 1780 sur ses registres; & l'ouvrage avoit été remis aux Commissaires nommés pour l'examiner, plus d'un an avant:—

Voilà donc, même un défi donné depuis 8 ans, dans la capitale de la *France*, à tous les gouvernemens sans exception;—voilà le gantelet jetté bien publiquement, il y a 8 ans, au milieu de *Paris*, sans l'instigation de qui que ce soit:—

Quel besoin avois-je donc d'instigation pour le jeter 8 ans après au milieu de *Londres*?—J'oserai dire plus.— Quel homme propriétaire *indivis*, incontestablement tel, du seul ensemble de moyens, capable de justifier une pareille témérité, l'eût assez dédaigné pour l'abandonner à un autre?—

Je crois que l'indignité & l'absurdité de la calomnie sont démontrées.

Mais le gantelet n'a pas été ramassé à *Londres* : — la vérité de mes principes est donc reconnue. Je remonte sur le trépié sacré, — CET ENORME EDIFICE SANS FONDEMENT, CE GLOBE IMMENSE DE PROHIBITIONS, DE RESTRICTIONS, ET DE TANT D'AUTRES VISIONS FINANCIERES, S'ECROULERA SANS LAISSER TRACE D'EXISTENCE : — BIENTÔT ON VERRA PAR-TOUT QU'IL N'EST RIEN TEL QUE DE CROISER LES RACES POUR FORMER LA PLUS INTERESSANTE FAMILLE POSSIBLE, DE TOUT LE GENRE HUMAIN ; — CELA SERA ; — C'EST L'INTERET DEVOILE' QUI L'ORDONNE.

Je passe à une accusation bien plus grave, & dans laquelle je ne suis pas le seul intéressé. Cependant qu'on ne se méprenne point sur le motif de nos accusateurs ; qu'on ne dise pas, *Tantum religio potuit suadere malorum !* Non, non, ce n'est pas parmi les *Anglois* qu'on trouve des gens si loin de leur siècle ; mais parmi les *Anglois*, comme parmi tous les autres hommes, on peut dire quelquefois, *Auri sacra fames horrida tanta cogit !*

Les démarches faites pour obtenir justice de Sa Majesté sur les indignités que nous éprouvons depuis si long-tems à la *Grenade*, à titre de *Catholiques Romains*, ont été représentées par quelques aboyeurs dans les papiers publics de *Londres*, comme des démarches de rebellion contre les loix de la *Grande-Bretagne* ; démarches, disent les aboyeurs, vigoureusement combattues par les *Loyalistes* résidens à la *Grenade*.

S'il y a rebellion dans toute cette affaire, voyons de quel côté elle se trouve.

Lorsque la *Grenade* fut prise par les *Anglois* en 1761, le libre exercice de la Religion Romaine y fut accordé purement

Et simplement par la capitulation. Le Traité de Paix qui suivit, dit à cet égard, *autant que les loix de la Grande-Bretagne le permettent.*—Certainement Sa Majesté *Britannique* pouvoit bien, par le Traité de Paix (auquel il est bien notoire que les habitans de la *Grenade* ne furent pas appelés), leur accorder plus que la capitulation ne leur avoit garanti, mais elle ne pouvoit pas leur accorder moins ; & ce seroit un crime de la plus haute, non pas trahison, mais indécence, que de supposer que Sa Majesté *Britannique* eût l'intention de nous dépouiller en paroissant nous accorder quelque chose ; comme ce seroit une absurdité de supposer que le sens injuste qu'on pouvoit donner à ces mots du Traité, seroit capable d'autoriser une injustice. Cependant les mal-intentionnés de la *Grenade* saisirent alors les expressions du Traité que j'ai rapportées pour anéantir la capitulation, & dépouiller les Catholiques Romains de tous les droits de citoyen qu'ils purent leur enlever.

Sa Majesté daigna les y rétablir.

Cet acte de Sa Majesté pouvoit, eu égard aux expressions du Traité de Paix, être considéré autant comme un acte de bonté que comme un acte de justice ; & sous le premier point de vue, il n'en fut que plus précieux à ses nouveaux sujets :—

Mais leurs ennemis devoient observer que ce même acte est aujourd'hui un acte de justice stricte, auquel on ne peut objecter ni raison ni prétexte : en voici la preuve.

L'Article VII du Traité de Paix signé à *Versailles* le 3 Septembre 1783, dit :

Sa Majesté Britannique cède Et garantit à Sa Majesté Très-Chrétienne l'Isle de Tobago. Les habitans Protestans

de la dite Isle, ainsi que ceux de la même religion qui se seront établis à St. Lucie pendant que cette Isle étoit occupée par les armes Britanniques, NE SERONT POINT TROUBLE'S DANS L'EXERCICE DE LEUR RELIGION.

L'Article VIII du même Traité, dit :

Le Roi Très-Chrétien restitue à la Grande-Bretagne les Isles de la Grenade & les Grenadins, Saint Vincent, la Dominique, &c. LES MEMES STIPULATIONS INSE'-' RE'ES DANS L'ARTICLE PRECEDENT, AURONT LIEU EN FAVEUR DES SUJETS FRANÇOIS A L'EGARD DES ISLES DE'NOMME'ES DANS LE PRESENT ARTICLE.

Tout est simple & précis dans ce qu'on vient de lire :

Le Roi de France n'y voit que *l'obligation de ne point troubler ses nouveaux sujets dans l'exercice de leur religion ; & en conséquence il les admet avec leur religion à tous les privilèges de ses anciens sujets.*

Les mal-intentionnés de la Grenade, que les aboyeurs de Londres appellent *Loyalistes* pour opposer indignement ce nom à celui de nouveaux sujets, voient dans les mêmes articles, le droit, 1^o, d'enlever aux Catholiques Romains leurs églises & les terres qui nourrissent leurs prêtres ; 2^o, d'invalider leurs mariages, & de réduire leurs enfans à la qualité de bâtards comme leurs femmes à l'état de concubines, si leurs mariages ne sont pas faits par des Ministres Protestans ; & 3^o, de les dépouiller du privilège de siéger dans l'Assemblée, dans le Conseil, & sur le banc des Juges, *s'il ne renoncent pas à leur religion, s'ils ne signent pas le serment du Test.*

Observons maintenant que toutes les loix singulières qui contiennent les monstruosité dont je viens de parler, sont faites contre l'ordre précis de Sa Majesté Britannique :—

Observons encore que cet ordre précis de Sa Majesté Britannique, est en conséquence d'un Traité de Paix confirmé par le Parlement de la Grande-Bretagne.

Qui sont les rebelles ?—Sont-ce les nouveaux sujets, eux qui sollicitent l'exécution d'ordres donnés par le Roi en conséquence d'un Traité confirmé par le Parlement ?—Ou bien, sont-ce les mal-intentionnés prétendus *Loyalistes*—*Loyalistes* qui, malgré les ordres émanés de tout ce qui caractérise l'autorité en *Angleterre*, excluent les nouveaux sujets de l'Assemblée & du Conseil, à moins qu'ils ne signent le serment du Test ? Or le serment du Test est un serment par lequel nous reconnoîtrions à la face de Dieu & des hommes, que la Religion Catholique Romaine est une religion d'idolâtres ;—que nous avons été des idolâtres :—pour être dignes de siéger sur les bancs des Juges, dans l'Assemblée, & dans le Conseil de la Grenade, voila ce qu'il faut signer contre la vérité & contre notre conscience aujourd'hui que tout l'Europe, toute l'Europe travaille à détruire tout ce qui ne peut maintenant avoir d'autre effet que d'éteindre l'émulation, rétrécir l'esprit, endurcir le cœur, avilir l'ame Eh ! s'il fût jamais un banquet sur lequel le Père commun des hommes laissa tomber des regards de complaisance, ce fut celui qu'il vit en *Russie*, lorsque le Patriarche Grec admit en même tems à sa table tant de prêtres qui ne pensoient pas comme lui ; & que la diversité de leurs opinions sur des objets qui n'intéressoient qu'eux-mêmes, n'empêcha pas de réunir alors, plus ardemment que jamais, tous leurs vœux pour l'auguste Princesse sous la protection de laquelle ils jouissent du droit le plus cher, le plus précieux à tout homme qui croit à la Divinité,—aux seuls hommes qui, sans être absurdes, peuvent balancer un instant quand leur intérêt a prononcé.



